

SE FORMER POUR AGIR

JANVIER
2021
N°38



CATALOGUE DES FORMATIONS SYNDICALES

irefe

FORMATION INITIALE AU MANDAT
DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL,
FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

**INSTITUT
RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES
ÎLE-DE-FRANCE**





ÉDITO

En 2021, l'IREFE vous propose une offre de formation composée de 221 sessions. Pas moins de 10 parcours de formation vous attendent en fonction de vos responsabilités syndicales ou de vos mandats.

L'IREFE vient d'obtenir la certification Qualiopi qui atteste de la qualité de ses actions de formation concourant au développement des compétences. Toutes les formations proposées dans ce catalogue sont transposables dans un plan de développement des compétences de l'entreprise au même titre que les actions de formation pour les salariés. Nos formations répondent à des compétences transposables dans des compétences professionnelles et sont donc éligibles au financement par les OPCO.

L'IREFE suit pas à pas le parcours formation des élu.es et mandaté.es dans leurs apprentissages et leur expérience.

Ainsi, parmi les nouveautés du programme de formation cette année, le parcours à destination des élus du Comité social et économique (CSE), a été enrichi.

En effet, si pour certains élus le mandat est récent, d'autres ont déjà une expérience d'un mandat qui sera prochainement renouvelé. L'IREFE propose à ces derniers de faire le bilan de ce premier mandat et de préparer les futures élections en construisant des axes d'amélioration. Elle propose, pour les élus qui ont déjà suivi une des formations du parcours initial au CSE, deux nouvelles formations, l'une sur le domaine économique, l'autre sur la santé, sécurité et conditions de travail.

Pour mieux répondre aux enjeux de la CFDT, la formation « Agir sur l'égalité professionnelle », qui était jusqu'ici proposée dans le cadre d'une formation plus large sur la qualité de vie au travail, traitera spécifiquement de ce thème.

Vous retrouverez également dans ce catalogue le dispositif de valorisation du parcours militant qui passe cette année par une exploration de la notion de compétences et qui s'inscrit dans les revendications de la CFDT en matière de compétences et de sécurisation des parcours.

Enfin, n'oubliez pas, pour toutes vos demandes spécifiques, que l'IREFE peut construire avec vous des formations à la demande, propres à votre collectif.

Nous pouvons donc être fier.es de notre outil de formation !

À très bientôt à l'IREFE !

**MICHÈLE BERRADA,
SECRÉTAIRE RÉGIONALE
EN CHARGE DE LA FORMATION SYNDICALE**



CATALOGUE DE L'IREFE
SE FORMER POUR AGIR
N° 38 – Formations 2021

DIRECTION

Pascale Lukas
pascale.lukas@irefe.fr

CRÉATION GRAPHIQUE

Frantz Louviot
www.frantzdesigner.com

MAQUETTISTE-GRAPHISTE

Sylvaine Azzouni

PHOTOGRAPHIES

Sylvaine Azzouni

RÉDACTION - RÉVISION

Pascale Lukas et Judith Boumendil

IMPRESSION

OBR
33 rue de la Côte
54000 NANCY

irefe^o

**INSTITUT RÉGIONAL
D'ÉTUDES,
DE FORMATION
ET D'EXPERTISES**

DÉCLARATION OF 1175 080 40 75

AGRÈMENT CSE ÉCONOMIQUE/CE 84 1511
AGRÈMENT CSE SSCT/CHSCT 85 808

DÉLÉGATION ICEFS/ISEFOJ
PROCESSUS CERTIFIÉ QUALIOPI

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

PRÉSENTATION

06

- 06 UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE
- 07 UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE
- 08 LES LOCAUX
- 10 LES AGRÈMENTS DE L'IREFE
- 11 LES PARTENAIRES DE L'IREFE

FORMATIONS

12

- 12 SOMMAIRE DES FORMATIONS
- 14 TARIFS DES FORMATIONS
- 16 FORMATIONS IDENTITAIRES
- 20 FORMATIONS INITIALES AU MANDAT DE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL
- 24 FORMATIONS ASSOCIÉES DU CSE
- 29 FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL
- 43 ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ
- 53 FORMATIONS AUX FONCTIONS JURIDIQUES - DROIT DU TRAVAIL
- 55 FORMATIONS DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
- 59 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT
- 60 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

DÉMARCHES

63

- 63 COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?
- 64 ÉTAPES POUR PARTIR EN FORMATION
- 66 MODÈLES DE DEMANDE DE CONGÉ
- 71 DEMANDE D'INSCRIPTION
- 73 CALENDRIER 2021 DES FORMATIONS
- 78 CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

Créé en 1983, l'IREFE est l'institut de formation de la CFDT en Île-de-France. Il a pour mission de contribuer au développement des compétences des adhérents et militants CFDT dans les entreprises et les administrations. L'IREFE est un organisme de formation reconnu dans le domaine de la formation des représentants du personnel et certifié Qualiopi.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

POUR PERMETTRE À CHACUN D'INTÉGRER LES DIFFÉRENTS ASPECTS DE SON MANDAT, L'IREFE PRIVILÉGIE UNE PÉDAGOGIE ACTIVE, BASÉE SUR LA PARTICIPATION DES STAGIAIRES. TRAVAUX DE GROUPE, RECHERCHE DOCUMENTAIRE, MISES EN SITUATION ALTERNENT AVEC DES APPORTS DE CONNAISSANCES THÉORIQUES ET PRATIQUES.

Partant de la réalité des stagiaires, le contenu des formations privilégie l'acquisition de méthodes de travail et laisse une large place au partage d'expériences favorisé par la diversité des secteurs d'activité des participants.



L'ANIMATION DES STAGES EST EN PARTIE ASSURÉE PAR DES ANIMATEURS DE FORMATION, MILITANTS CFDT DANS LEUR ÉTABLISSEMENT. CES ANIMATEURS SONT FORMÉS ET SUIVIS PAR L'IREFE. SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR L'ANIMATION, CONTACTEZ MURIELLE PÉAN AU 01 42 03 84 25.

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE

Les formateurs consultants de l'IREFE qui conçoivent les formations conjuguent une expérience des mandats représentatifs et une spécialisation dans différentes disciplines (pédagogie, droit, sciences humaines et communication).

Cette double compétence permet de proposer des formations alliant pratique et théorie s'inscrivant dans une pédagogie active.

Des experts interviennent dans les formations en fonction des besoins : ergonomes, juristes, experts-comptables, économistes, avocats en droit du travail, conseillers prud'homains, inspecteurs du travail et référents handicap.

ASSISTANTES/GESTIONNAIRES DE FORMATION

**Isabelle
DE OLIVEIRA**

Assistante/gestionnaire de formation

**Muriel
ROUSSARIE**

Assistante/gestionnaire de formation

**Murielle
PÉAN**

Assistante/gestionnaire de formation
en charge des animateurs & intervenants

FORMATEURS-CONSULTANTS

**Franck
ALBERICI**

Formateur
Consultant

**Geneviève
BARBE**

Formatrice
Consultante

**Jean-Yves
BÉLATY**

Formateur
Consultant

**Frédéric
CLIN**

Formateur
Consultant

**Pascale
LUKAS**

Directrice de l'IREFE

**FORMATEURS OCCASIONNELS : INSPECTEURS DU TRAVAIL, COMÉDIENNE
FORMATRICE, PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL SPÉCIALISTE EN DROIT, DROIT
SOCIAL, EXPERT EN CSE.**

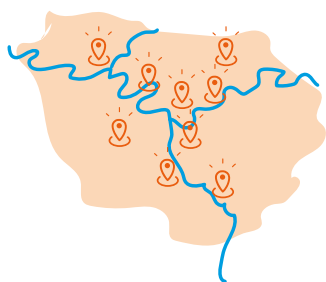
**UNE ÉQUIPE DE 30 ANIMATEURS DE FORMATION SYNDICALE ALLIÉ
MILITANTISME ET PROFESSIONNALISME POUR VOUS ACCOMPAGNER
DANS VOS APPRENTISSAGES.**

DES LOCAUX CONFORTABLES

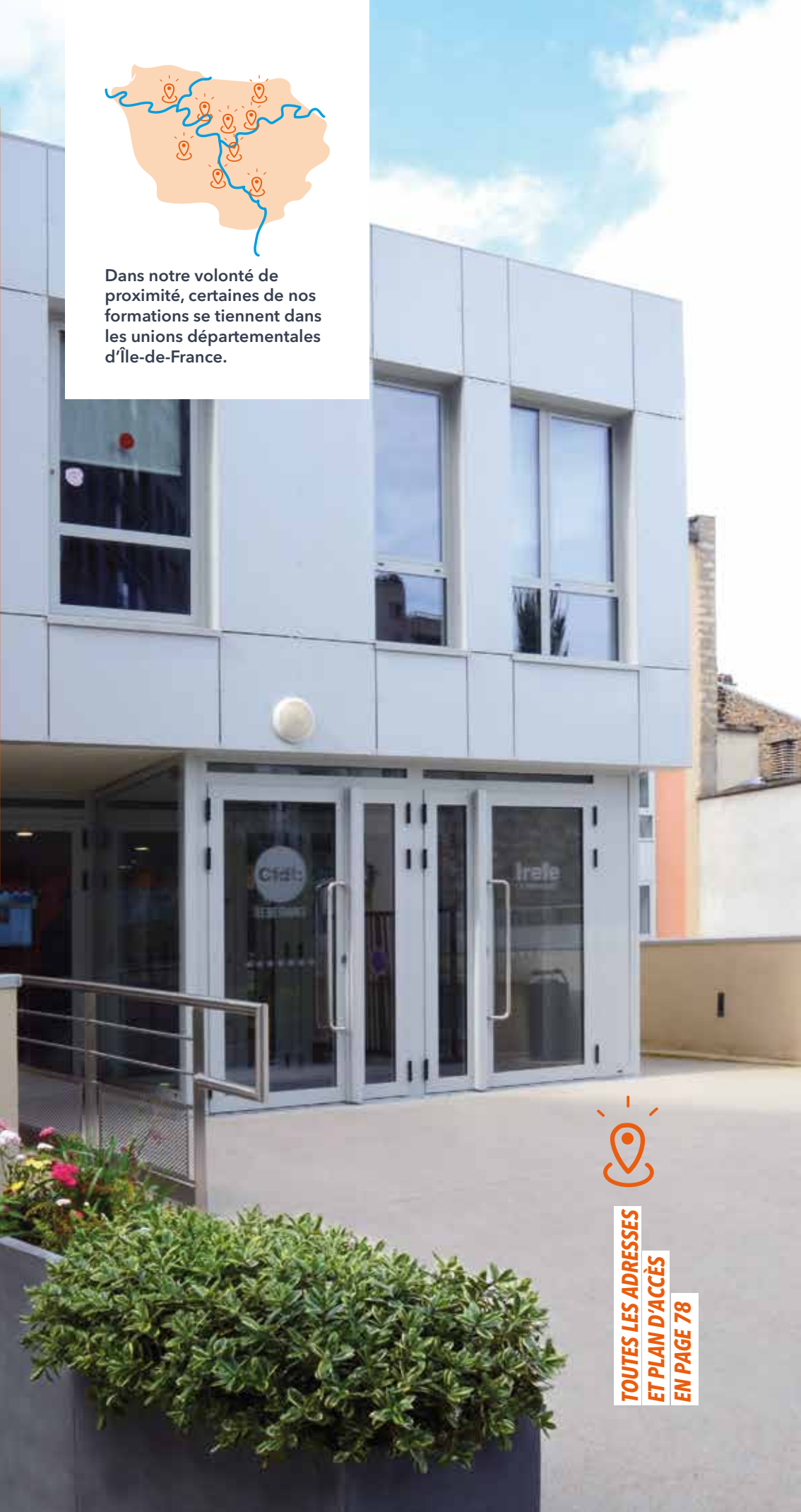
*SITUÉ EN FACE DU PARC DES BUTTES-CHAUMONT,
L'IMMEUBLE DE L'IREFE EST EN RETRAIT DE LA RUE
DE CRIMÉE ET À L'ABRI DES BRUITS DE LA VILLE.*

*DANS DES SALLES SPACIEUSES, L'ÉQUIPE DE L'IREFE
ANIME LES FORMATIONS POUR PLUS DE 2000
STAGIAIRES CHAQUE ANNÉE.*





Dans notre volonté de proximité, certaines de nos formations se tiennent dans les unions départementales d'Île-de-France.



**TOUTES LES ADRESSES
ET PLAN D'ACCÈS
EN PAGE 78**

LES AGRÉMENTS DE L'IREFE

L'IREFE EST UN ORGANISME DE FORMATION ENREGISTRÉ SOUS LE NUMÉRO 1175 080 40 75. L'IREFE BÉNÉFICIE DE TOUS LES AGRÉMENTS LUI PERMETTANT DE PROPOSER DES FORMATIONS POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET D'ÊTRE RECONNU PAR LES ACTEURS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE CAR L'IREFE EST CERTIFIÉ QUALIOPi.



AGRÉMENTS DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR DISPENSER LES FORMATIONS DES MEMBRES DES CHSCT ET DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE PRÉVUES PAR LA LOI.

**AGRÉMENT CSE ÉCONOMIQUE 84 1511
AGRÉMENT CSE SSCT 85 808**

LES STAGES CSE DE CE CATALOGUE BÉNÉFICIAINT DE L'UN DE CES DEUX AGRÉMENTS SONT IDENTIFIÉS PAR L'ICÔNE CI-CONTRE.



AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS), PAR DÉLÉGATION DE L'INSTITUT CONFÉDÉRAL D'ÉTUDES ET DE FORMATION SYNDICALE DE LA CFDT. DÉLÉGATION ICEFS, ARRÊTÉ DU 02/01/2019 JO DU 06/01/2019.



AGRÉMENT DU MINISTÈRE DU TRAVAIL POUR RÉALISER DES FORMATIONS RELEVANT DU CONGÉ DE FORMATION POUR LA FORMATION DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES (ISEFOJ) DE LA CFDT. DÉLÉGATION ISEFOJ, ARRÊTÉ DU 30/03/2018 JO DU 4/04/2018.



SELON LES CAS, VOUS POUVEZ MOBILISER DIFFÉRENTS DROITS POUR PARTIR EN FORMATION ; REPORTEZ-VOUS À LA FIN DU CATALOGUE POUR EN SAVOIR PLUS OU TÉLÉCHARGEZ LE GUIDE « COMMENT PARTIR EN FORMATION ? » ACCESSIBLE SUR IREFE.COM.



LES PARTENAIRES DE L'IREFE

L'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes est le premier organisme de formation professionnelle qualifiante pour adultes. Membre du service public de l'emploi, l'Afpa propose des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel du ministère du Travail.



Le Conservatoire national des arts et métiers est un établissement d'enseignement supérieur et de recherche français dédié à la formation pour adultes placé sous la tutelle du ministère en charge de l'Enseignement supérieur.



**CES PARTENAIRES DE L'IREFE VOUS ACCOMPAGNENT
DANS LE CADRE DE LA VALORISATION DU PARCOURS
MILITANT (REPORTEZ-VOUS À LA P. 59)**

CABINETS D'EXPERTISE CSE



La Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France est un organisme de Sécurité sociale qui intervient dans la prévention des risques professionnels.



L'Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées (Agefiph) est un organisme paritaire français institué par la loi du 10 juillet 1987 pour favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises du secteur privé.



L'Institut des sciences sociales du travail (ISST) a été créé en 1951 sous la double égide de l'université de Paris I et du Ministère du travail. L'ISST est un lieu privilégié d'échange entre les organisations syndicales et le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche.

SOMMAIRE

DES FORMATIONS

DE L'IREFE

PARCOURS IDENTITAIRE

16

- 16** DÉCOUVERTE DE LA CFDT
- 17** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ

PARCOURS

INSTANCE REPRESENTATIVE DU PERSONNEL

20

- PARCOURS FORMATION INITIALE DU CSE**
- 20** CSE MOINS DE 50 SALARIÉS
- 21** CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS
- 22** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE
- 23** CSE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS
- PARCOURS FORMATION ASSOCIÉE DU CSE**
- 24** SECRÉTAIRE DU CSE
- 25** TRÉSORIER DU CSE
- 26** PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS
- 27** CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE
- 28** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES
- PARCOURS FORMATION COMPLÉMENTAIRE DU CSE**
- 29** DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT
- 30** INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL
- 31** CHSCT

59 VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

60 REPÉRER LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

32

LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

- 32 PARCOURS DE FORMATION DU DÉLÉGUÉ SYNDICAL
- 33 DÉLÉGUÉ SYNDICAL
- 34 ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE
- 35 PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION
- 36 ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT

COMMUNICATION

- 38 COMMUNICATION ÉCRITE
- 39 PRENDRE LA PAROLE
- 40 CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

SANTÉ AU TRAVAIL

- 42 DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
- 43 INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP
- 44 PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES
- 45 RISQUES PSYCHOSOCIAUX

AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFDT

- 46 ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
- 47 COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ET SUR QUOI DEVONS-NOUS AGIR ?
- 48 FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE
- 49 LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS
- 50 VIOLENCES SEXUELLES & SEXISTES AU TRAVAIL

DÉVELOPPEMENT-REPRÉSENTATIVITÉ

- 51 FAIRE ADHÉRER
- 52 PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

FORMATION AUX FONCTIONS JURIDIQUES DROIT DU TRAVAIL

53

- 37 ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS
- 53 LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL



AUTRES FORMATIONS :
VOIR CATALOGUE JURIDIQUE

DOMAINE FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT

54

FORMATION EN ÉQUIPE DE RESPONSABLES

- 54 FORMATIONS À LA DEMANDE POUR LES SYNDICATS

FORMATION À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

- 55 SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT
- 56 TRÉSORIER DE SYNDICAT
- 57 RESPONSABLE DE DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT
- 58 RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

NOS TARIFS

FINANCEMENT PAR		
	ENTREPRISE*	CSE
1 JOUR	365 €	315 €
2 JOURS	730 €	630 €
3 JOURS	1095 €	945 €
4 JOURS	1460 €	1260 €
5 JOURS	1825 €	1575 €



**SI VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS,
NE RENONCEZ PAS À VOTRE PROJET DE
FORMATION ET CONTACTEZ SANS TARDER
VOTRE SYNDICAT OU L'IREFE AU 01 42 03 05 05.**

TARIF POUR LA FORMATION CSE SSCT

Le tarif entreprise appliqué par l'IREFE est en référence au coût réglementaire de l'année, soit 36 fois le SMIC horaire par jour.

* Tarif réglementé R.2315-21 du Code du travail dépenses de formation SSCT.

SMIC horaire 2020 : 10.15 € x 36 : 365.40 €.




**Il s'élève à 365 € par jour et par personne (selon le Smic horaire de 2020).
L'IREFE n'applique pas le tarif Smic de l'année en cours mais celui de l'année N-1.**

SE FORMER -
POUR AGIR

RETROUVEZ CES PLAQUETTES SUR NOTRE SITE :

PRÉSENTATION

**REPRÉSENTANT·E
DU PERSONNEL
& SYNDICAL·E**



COMMENT PARTIR
EN FORMATION
EN 8 QUESTIONS ?

irefe

irefe



**PARCOURS
FORMATION DU CSE**
COMITÉ SOCIAL & ECONOMIQUE



IREFE
11 rue de la
Liberté
92100 Nanterre
France
Tél : 01 47 34 41 00
www.irefe.com

Organisme dispensateur de formation paritaire 1113 000 40 21 - APE 82206
Siret : 529 871 334 0004 - Agence : CSE au 04 1913 - CSE 5273 83 806 - 4231 -
IREFE - International Database

15

irefe



**PARCOURS FORMATIONS
CSE**
MOINS DE 50 SALARIÉS



IREFE
Organisme dispensateur de formation paritaire 1113 000 40 21 - APE 82206
Siret : 529 871 334 0004 - Agence : CSE au 04 1913 - CSE 5273 83 806 - 4231 -
IREFE - International Database

11 rue de la Liberté
92100 Nanterre
France
Tél : 01 47 34 41 00
www.irefe.com

irefe

2021



FORMATION CSE
PARCOURS DE FORMATION
SANTÉ AU TRAVAIL



IREFE
11 rue de la
Liberté
92100 Nanterre
France
Tél : 01 47 34 41 00
www.irefe.com

Organisme dispensateur de formation paritaire 1113 000 40 21 - APE 82206
Siret : 529 871 334 0004 - Agence : CSE au 04 1913 - CSE 5273 83 806 - 4231 -
IREFE - International Database

CATALOGUE IREFE N°38 - 2021

WWW.IREFE.COM

FORMATION IDENTITAIRE

DÉCOUVERTE DE LA CFDT

2

ADHÉRENT À LA CFDT, DÉCOUVREZ SON ACTION, SON ORGANISATION, SON HISTOIRE ET LES VALEURS QU'ELLE PORTE.

JOURS



OBJECTIFS

- Identifier les caractéristiques du syndicalisme CFDT
- Comprendre et participer à l'action de la CFDT



PRÉREQUIS

Aucun pré-requis, être adhérent-e CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Travaux de groupe, exposés



CONTENU

- Définition du syndicalisme – Valeurs de la CFDT
- Histoire des organisations syndicales de travailleurs en France
- Organisation de la CFDT – Moyens de l'action syndicale
- Axe revendicatif de la CFDT portant sur l'insertion des travailleurs en situation de handicap



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune évaluation



INTERVENANTS

Animateurs de formation

15 DATES



ADHÉRENT·E CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ·E

2

JOURS

LE PASSAGE À LA RETRAITE EST UN MOMENT IMPORTANT DE LA VIE DES SALARIÉS ET AGENTS. AVEC LA CFDT, VOUS POUVEZ RESTER ADHÉRENT OU MILITANT, LE DEVENIR, ET PARTICIPER AINSI À LA CONSTRUCTION DES ACTIONS REVENDICATIVES DES RETRAITÉS.



OBJECTIFS

Se situer avec la CFDT comme acteur de la société pendant sa retraite



PRÉREQUIS

Aucun pré-requis, être adhérent-e CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Techniques pédagogiques, exposés, travaux de groupe



CONTENU

- Les représentations liées à la retraite
- Les étapes pour préparer sa retraite
- Les structures de retraités dans la CFDT
- Les moyens au service de l'action syndicale des retraités
- Les revendications au service de l'action syndicale des retraités



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Aucune évaluation



INTERVENANT

Animateur de formation de l'Union confédérale des retraités CFDT

2
DATES





11 ET 12
MARS

16 ET 17
SEPT.

PARCOURS CSE






FORMATION INITIALE

FORMATION CSE ÉCONOMIQUE

-  L2315-63
-  **5 jours** à décompter des 12 jours du CFESS
-  Budget de fonctionnement du CSE : 1 575 €
-  Budget de fonctionnement du CSE

+

FORMATION CSE SSCT

-  L2315-18
-  **3 jours** pour les CSE de moins de 300 salariés
-  **5 jours** pour les CSE de plus de 300 salariés
-  Entreprise 3 jours : 1 095 €
5 jours : 1 825 €
-  Entreprise

CSE - 50 SALARIÉS

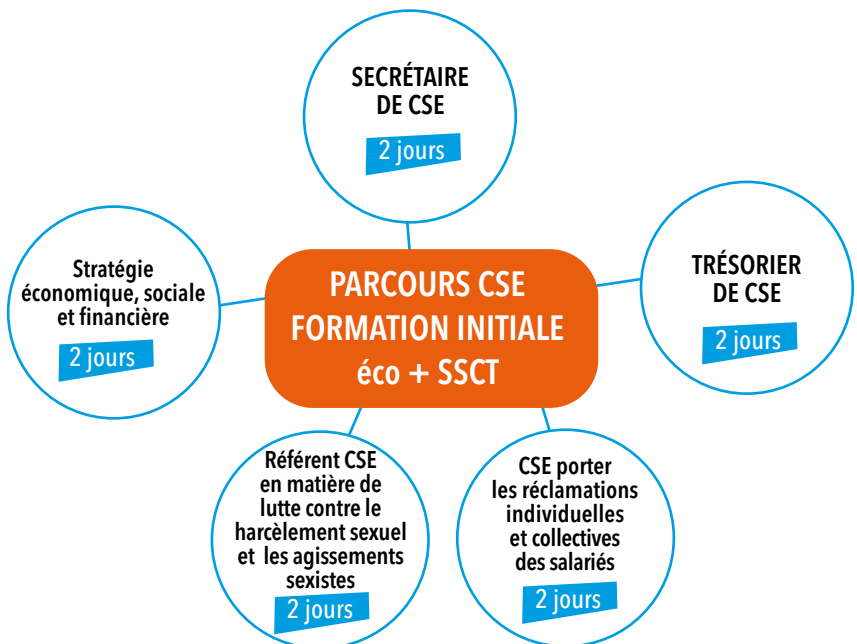
Se reporter à CSE SSCT de moins de 300 salariés

3 jours

PARCOURS CSE

FORMATION ASSOCIÉE

L'IREFE vous propose **5 formations** de 2 jours chacune. Les modalités de prise de congé et de financement ne sont pas réglementées et donc variables en fonction des droits existants dans chaque entreprise et CSE. Les stagiaires/élu-e-s pourront disposer de droits supplémentaires, d'autres pourront toujours utiliser le droit au CFESS.



LE PARCOURS FORMATION ÉLU·E AU CSE MOINS DE 50 SALARIÉS

VOTRE PARCOURS DE FORMATION INITIAL D'ÉLU·E EST CONSTITUÉ DE DEUX FORMATIONS : CSE MOINS DE 50 SALARIÉS + CSE SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).

VOUS POUVEZ SUIVRE L'ENSEMBLE DE CE PARCOURS SUR UNE MÊME SEMAINE OU SÉPARÉMENT.

VOUS DISPOSEZ DU DROIT RÉGLEMENTAIRE AU CONGÉ FORMATION D'ÉLU AU CSE :

- **CSE FORMATION MOINS DE 50 SALARIÉS :**
2 jours à prendre sur vos 12 jours de CFESS/an (L 2315-63). *Page 20.*
- **CSE FORMATION SSCT :** 3 jours en plus (L2315-18).
Page 23.



VOUS POUVEZ SUIVRE CES DEUX FORMATIONS SUR LA MÊME SEMAINE EN CONTINU OU SÉPARÉMENT À PLUSIEURS MOIS D'INTERVALLE.



LA FORMATION A UN COÛT. AUSSI, NOUS VOUS INVITONS À RECHERCHER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION CSE MOINS DE 50 SALARIÉS EN VOUS RAPPROCHANT DE VOTRE EMPLOYEUR.



Cette formation peut être prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences par l'OPCO (l'IREFE est certifié processus Qualiopi).

FORMATION INITIALE AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)

MOINS DE 50 SALARIÉS

2

JOURS

CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DANS LE CSE. À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE « SSCT MOINS DE 300 SALARIÉS » ET LA FORMATION COMPLÉMENTAIRE « PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS. »
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



OBJECTIFS

- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Assister les salariés



PRÉREQUIS

Aucun - formation initiale de représentant du personnel au CSE moins de 50 salariés



PUBLIC

Élu-e CSE de moins de 50 salariés - Secteur privé



PÉDAGOGIE

Pédagogie active, alternance de méthodes affirmative, interrogative et active



CONTENU

- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Les consultations particulières du CSE
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Les réunions du CSE – Moyens et outils de communication du CSE
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives – Droit d'alerte du CSE
- Les modalités de saisine de l'inspection du travail



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Auto-diagnostics sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle d'élu - avec quizz



INTERVENANTS

Animateurs de formation

7

DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) MOINS DE 300 SALARIÉS

3

JOURS

*CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIREMENT VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).*



- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



Aucun pré-requis, formation réglementaire initiale de représentant du personnel au CSE en charge des attributions santé au travail



Élu-e-s CSE de moins de 300 salariés - Secteur privé



Pédagogie active, alternance de méthode interrogative, active et affirmative



- Rôle et fonctionnement du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur en matière de santé au travail
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Les documents obligatoires (PAPRI Pact, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel



Animateurs de formation – Inspecteur du travail

7

DATES



FORMATION INITIALE AU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE FORMATION ÉCONOMIQUE

5

JOURS

CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIREMENT VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE NOUVEAU MANDAT DANS LE CSE.

**À COMPLÉTER AVEC LA FORMATION INITIALE OBLIGATOIRE « SSCT PLUS DE 300 SALARIÉS ».
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).**



OBJECTIFS

- Identifier et s'approprier les différentes activités de l'élu au CSE
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour promouvoir et agir sur la politique générale de l'entreprise
- Recueillir et porter les réclamations individuelles et collectives des salariés



PRÉREQUIS

Aucun - formation initiale réglementaire des représentants du personnel au CSE, exercer le mandat de représentant du personnel au CSE



PUBLIC

Élu-e CSE de plus de 50 salariés - Secteur privé



PÉDAGOGIE

Échange de pratiques, études de cas, exposés, travaux de groupe, travail individuel



CONTENU

- Rôle et mission de l'instance CSE
- Fonctionnement légal du CSE
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel au CSE
- Moyens et outils de communication du CSE
- Base de données économiques et sociales (BDES)
- Rencontrer les salariés et recueillir leurs réclamations individuelles et collectives
- Recours à l'expertise
- Actions de l'instance en matière de prévention des risques professionnels et pour l'emploi des salariés en situation de handicap



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Exercices, étude de cas et mises en situation



INTERVENANTS

Animateurs de formation – Cabinet d'expertise du CSE

8
DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) PLUS DE 300 SALARIÉS

5
JOURS

*CETTE FORMATION OBLIGATOIRE RÉGLEMENTAIREMENT VOUS PERMETTRA D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT CSE EN MATIÈRE DE SANTÉ, SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT).
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).*



OBJECTIFS

- Développer les attitudes à déceler et à mesurer les risques professionnels et les capacités d'analyse des conditions de travail
- S'initier aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail



PRÉREQUIS

Aucun - formation initiale de représentant du personnel au CSE -50 salariés



PUBLIC

Élu-e CSE de moins de 50 salariés - Secteur privé



PÉDAGOGIE

Échange de pratiques, étude de cas, exposés, travaux de groupe, travail individuel



CONTENU

- Rôle et fonctionnement du CSE et de la commission en matière de santé, sécurité et conditions de travail et liens avec la commission SSCT
- Informations et consultations obligatoires
- Moyens d'action du représentant du personnel en CSE et du membre de la commission - Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail - Obligations de l'employeur en matière de santé au travail - Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques professionnels
- Champ des conditions de travail
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les documents obligatoires (PAPRIACT, Document Unique...)
- Sensibilisation à la méthode « Arbre des causes » et à l'emploi des salariés en situation de handicap



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel



INTERVENANTS

Animateurs de formation - Référént handicap - Inspecteur du travail

7
DATES



FORMATION ASSOCIÉE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
PARCOURS IRP



SECRÉTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2

JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT DE
SECRÉTAIRE AU SEIN DU COMITÉ SOCIAL
& ÉCONOMIQUE.*

*AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE ÉCONOMIQUE.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les fonctions du secrétaire du CSE
- Construire son rôle stratégique de secrétaire du CSE



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de Secrétaire au CSE et avoir suivi une formation initiale au CSE



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Pédagogie active - alternance des méthodes actives, interrogatives et affirmatives



CONTENU

- Les attributions du secrétaire du CSE et les moyens mis à sa disposition
- Les réunions du CSE et leurs modalités de fonctionnement
- Différenciation des niveaux information, consultation et négociation
- Les différentes activités de communication : au sein du comité, des commissions et auprès des salariés
- L'action du secrétaire du CSE sur l'emploi des salariés en situation de handicap



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Exercices individuels, études de cas et autodiagnostic de son rôle de Secrétaire du CSE



INTERVENANT

Formateur-consultant

3

DATES

20 ET 21
MAI

14 ET 15
OCT.

16 ET 17
DÉC.



TRÉSORIERÈRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE

2

*CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT SPÉCIFIQUE
AU SEIN DE CETTE INSTANCE.*

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).

JOURS



OBJECTIFS

- Repérer le rôle spécifique du trésorier, ses prérogatives et ses obligations
- Élaborer et contrôler le budget du CSE
- Identifier les responsabilités politiques, juridiques et comptables du trésorier



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de trésorier du CSE et avoir suivi une formation initiale CSE



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Étude de documents, étude de cas, exposés



CONTENU

- Rôle du trésorier du CSE
- Organisation de la comptabilité : le plan comptable, le bilan, le compte de résultat
- Ressources du CSE
- Les deux budgets du CSE
- Gestion des activités sociales et culturelles
- Certification des comptes



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices individuels et en groupes



INTERVENANT

Expert-comptable

2

DATES



FORMATION ASSOCIÉE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS

2

JOURS

POUR PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES DES SALARIÉS, IL VOUS FAUT RENCONTRER ET ÉCOUTER LES SALARIÉS POUR RECUEILLIR LES DEMANDES AFIN DE LES PRÉSENTER À L'EMPLOYEUR DANS LE CADRE DU CSE, DE COMMISSIONS ET/OU D'ENTRETIENS FACE À L'EMPLOYEUR.

CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).



OBJECTIFS

- Recueillir les réclamations individuelles et collectives des salariés
- Porter les réclamations auprès de l'employeur



PRÉREQUIS

Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE (questionnaire préalable)



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Mises en situation, échange de pratiques, travaux de groupe, exposés, moyens d'action du représentant du personnel pour répondre à la prévention des risques professionnels



CONTENU

- Méthode de recueil des réclamations des salariés
- Distinguer les réclamations individuelles et collectives
- Méthode pour porter ces réclamations auprès de l'employeur
- Le représentant du personnel au CSE et l'activité de la section syndicale



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Auto-positionnement continu



INTERVENANTS

Animateurs de formation

6

DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE, SOCIALE & FINANCIÈRE

2

JOURS

ÉLU-E DU CSE, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE COMPRENDRE ET DE FAIRE ÉVOLUER LES PROJETS STRATÉGIQUES PRÉSENTÉS PAR VOS DIRECTIONS.

*AVOIR SUIVI LA FORMATION CSE OU AVOIR ÉTÉ ÉLU PENDANT AU MINIMUM UN MANDAT.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).*



OBJECTIFS

- Analyser et anticiper les répercussions de la politique économique, financière et sociale de l'entreprise
- Se positionner et argumenter en termes d'orientations stratégiques lors des procédures d'information et de consultation



PRÉREQUIS

Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Exposés, étude de documents, travaux de groupe



CONTENU

- Situation économique de l'entreprise
- Documents économiques et financiers fournis au CSE
- Lecture et analyse des documents économiques de l'entreprise
- Construction motivée des avis rendus en CSE



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices



INTERVENANTS

Formateur-consultant – Cabinet d'expertise en CSE

2
DATES



FORMATION ASSOCIÉE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE)
PARCOURS IRP



RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES

2

JOURS

DÉSIGNÉ-E COMME RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENTS SEXISTES, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉFINIR VOTRE RÔLE ET LES ACTIONS POSSIBLES POUR MENER VOTRE ACTIVITÉ AU SEIN DE L'INSTANCE CSE.

*AVOIR SUIVI LA FORMATION INITIALE CSE SSCT.
CF. PARCOURS FORMATION CSE (P. 18 ET 19).*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les attributions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour lutter contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes



PRÉREQUIS

Être élu-e au CSE et avoir le mandat de référent-e - Connaître les attributions et le fonctionnement du CSE (questionnaire préalable)



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Travaux de groupe, jeux-cadres, apports théoriques et méthodologiques, mises en situation



CONTENU

- Historique et définitions du harcèlement sexuel et des agissements sexistes
- Les différents types de harcèlement sexuel
- Les obligations légales de l'employeur en matière de harcèlement sexuel
- Le rôle et les attributions du référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les risques de harcèlement sexuel
- Les moyens pour lutter contre le harcèlement sexuel
- Mise en pratique d'une démarche de lutte contre le harcèlement sexuel



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices, quizz



INTERVENANTS

Formateur – Secrétaire régional-e

4

DATES





COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT

3

JOURS

VOUS ÊTES ÉLU-E-S EN CSE DEPUIS 2018 ET N'AVEZ PAS PU SUIVRE DE FORMATION INITIALE. VOUS AVEZ ACQUIS UNE EXPÉRIENCE SUFFISANTE POUR SUIVRE CETTE FORMATION QUI VOUS PERMETTRA DE TIRER UN BILAN DE CE PREMIER MANDAT, DE RÉALISER UN DIAGNOSTIC DU FONCTIONNEMENT DE L'INSTANCE POUR PRÉPARER ET AGIR AU COURS DU SECOND.



OBJECTIFS

- Identifier et analyser le fonctionnement du comité social et économique et ses relations avec les différents acteurs internes et externes
- Établir un diagnostic en vue d'optimiser l'organisation fonctionnelle et relationnelle du CSE pour prévoir les axes d'amélioration en vue du renouvellement de mandat



PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation initiale CSE économique ou exercer son mandat au CSE depuis 2018 (questionnaire préalable)



PUBLIC

Élu-e-s en CSE en 2018 ou début 2019



PÉDAGOGIE

Pédagogie active (affirmative, interrogative, active dont méthode de co-développement)



CONTENU

- Retour d'expérience sur le mandat, le rôle et les attributions du CSE
- Analyse des modes de fonctionnement du CSE
- Communication entre la délégation CSE et les salariés.
- Relations entre l'instance CSE et les commissions du CSE
- Le lien avec les représentants syndicaux au CSE
- Interaction entre le CSE et les représentants de proximité le cas échéant
- Liens entre le CSEE et le CSE central le cas échéant
- Réflexion collective sur un cas concret choisi par le groupe et traité par la méthode de co-développement



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Outil de diagnostic, quizz et auto positionnement



INTERVENANT

Formateur-consultant

3
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE (CSE) PARCOURS IRP



COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE SANTÉ, SÉCURITÉ & CONDITIONS DE TRAVAIL (SSCT) DIAGNOSTIC

INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL

3

JOURS

VOUS ÊTES ÉLU-E-S AU CSE, MEMBRES DE LA COMMISSION SSCT OU REPRÉSENTANT-E DE PROXIMITÉ EN CHARGE DES ATTRIBUTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL DEPUIS PLUS DE DEUX ANS. VOUS VOULEZ RENFORCER VOS CONNAISSANCES ET VOS PRATIQUES EN MATIÈRE D'ACTIONS D'AMÉLIORATION ET DE POLITIQUE DE PRÉVENTION. CETTE FORMATION EST L'OCCASION DE RÉALISER UN BILAN OU DIAGNOSTIC D'ACTIONS EN VUE DE PRÉPARER LE SECOND MANDAT DANS CE DOMAINE.



- Renforcer son rôle stratégique de représentant du personnel expérimenté en santé au travail pour mesurer les risques professionnels et proposer des actions d'amélioration des conditions de travail.
- S'approprier les thématiques actuelles en matière d'amélioration de la santé au travail et innover dans la prévention.



Avoir suivi la formation initiale CSE SSCT ou avoir exercé un mandat d'élu en CSE depuis au moins deux ans



Élu-e-s en CSE ou membres de la commission SSCT



Travail individuel préalable portant sur un diagnostic – Formation en présentiel : pédagogie active (alternance méthodes affirmative, interrogative et active)



- Retour d'expériences des actions menées dans son mandat au CSE
- Santé-sécurité : analyse de la qualification des accidents du travail, des accidents de trajets, des maladies professionnelles et des indicateurs de santé
- Les évolutions législatives
- Pratique du dialogue social pour agir sur les conditions de travail dont les axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- Les analyses des modes d'organisation du travail et leur impact sur la santé au travail
- La prise en charge du dossier handicap
- Rôle, mission et lien entre les actions du CSE, la commission SSCT et les représentants de proximité
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Mobilisation des principes et outils de prévention des risques
- Proposition d'actions innovantes en matière de prévention des risques professionnels

Auto-évaluations sur fonctionnement de l'instance et sur son rôle de représentant du personnel en matière de santé au travail



Intervenant en prévention des risques professionnels

3

DATES





CHSCT

**CETTE FORMATION OBLIGATOIRE
RÈGLEMENTAIREMENT VOUS PERMETTRA
D'ACQUÉRIR LES REPÈRES INDISPENSABLES
À L'EXERCICE DE VOTRE MANDAT.**



OBJECTIFS

- Identifier et s'approprier les différentes activités du représentant du personnel au CHSCT
- Construire et mettre en œuvre une démarche pour agir sur la santé au travail



PRÉREQUIS

Aucun pré-requis, formation initiale à la prise de mandat au CHSCT



PUBLIC

Secteur public



PÉDAGOGIE

Échange de pratiques, exercices, exposés, travaux de groupe, travail individuel



CONTENU

- Rôle et missions du CHSCT
- Fonctionnement de l'instance
- Informations et consultations obligatoires du CHSCT
- Moyens d'action du représentant du personnel
- Articulation avec les autres instances représentatives du personnel
- Positionnement à l'égard des autres acteurs de la santé au travail
- Obligations de l'employeur
- Analyse du travail et impact sur la santé des salariés
- Principes et outils de prévention des risques (PAPRI Pact, Document Unique, Arbre des causes)
- Axes revendicatifs en matière de qualité de vie au travail
- L'emploi des salariés en situation de handicap



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Auto-évaluations sur le fonctionnement de l'instance CHSCT et sur son rôle de représentant du personnel



INTERVENANTS

Animateurs de formation – Ergonome et référent handicap (uniquement pour la formation CHSCT +300)

1
DATE

**PLUS DE
300 AGENTS**

15 AU 19
MARS

EN 5 JOURS

1
DATE

**MOINS DE
300 AGENTS**

22 AU 24
SEPT.

EN 3 JOURS

LE PARCOURS FORMATION DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

LA FORMATION INITIALE DÉLÉGUÉ SYNDICAL EST INCONTOURNABLE. CE MANDAT SYNDICAL EST CONSTITUÉ DE 6 DOMAINES D'ACTIVÉS. NOUS VOUS PROPOSONS POUR CHACUN DE CES DOMAINES UNE FORMATION SPÉCIFIQUE.



VOUS POURREZ AUSSI PARTICIPER AUX ABC D'IREFE :
UNE DEMI-JOURNÉE CONSACRÉE À UN THÈME D'ACTUALITÉ.

DÉLÉGUÉ·E SYNDICAL·E

4

JOURS

VOUS REPRÉSENTEZ LA CFDT DANS VOTRE ENTREPRISE, VOUS DEVEZ DÉVELOPPER DES COMPÉTENCES MULTIPLES. CETTE FORMATION INITIALE VOUS PROPOSE DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE DE DÉLÉGUÉ SYNDICAL ET DE RENFORCER VOS MOYENS D'ACTION. ELLE SERA À COMPLÉTER PAR D'AUTRES FORMATIONS (CF. PAGE 32).



OBJECTIFS

- Identifier les missions et les attributions du délégué syndical
- Construire son rôle de délégué syndical
- Promouvoir une démarche d'action collective et de négociation dans l'entreprise



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de délégué syndical



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Échange de pratiques, travaux de groupe, exercices, mise en situation



CONTENU

- Rôle et fonctions du délégué syndical
- Repérage de l'environnement du délégué syndical
- Moyens d'action du délégué syndical
- Place du délégué syndical CFDT dans la section syndicale d'entreprise
- Rôle du délégué syndical dans la négociation collective
- Construction du dialogue social
- Accord pour les travailleurs en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Auto-positionnement continu par exercices individuels, de groupes et mise en situation



INTERVENANTS

Formateur – Secrétaire régional·e de la CFDT Île-de-France

9
DATES



ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE

4
JOURS

SECRÉTAIRE DE SECTION OU DÉLÉGUÉ SYNDICAL, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE CONSTRUIRE VOTRE RÔLE POUR CONDUIRE LE TRAVAIL D'ÉQUIPE DE LA SECTION SYNDICALE ET POUR METTRE EN ŒUVRE DE FAÇON DÉMOCRATIQUE DES PROJETS SYNDICAUX.



OBJECTIFS

- Identifier le rôle et les fonctions de l'animateur de la section syndicale CFDT
- Mettre en œuvre un travail collectif pour une action syndicale



PRÉREQUIS

Connaissance de base du fonctionnement de la CFDT.
Avoir le mandat de délégué syndical (privé) ou de secrétaire de section (public)



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, mises en situation, étude de cas, travaux de groupe



CONTENU

- Rôle et fonction d'animateur du collectif de la section syndicale
- Conduite de réunion
- Mise en place du plan de travail de la section syndicale
- Communication interne et externe de la section
- Gestion et animation d'équipes
- Éléments favorisant une action collective syndicale
- Freins et obstacles à la réalisation d'un travail d'équipe



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Auto-positionnement continu, étude de cas et mise en situation



INTERVENANT

Formateur-consultant

4
DATES



PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION

4

JOURS

CETTE FORMATION PRÉSENTE LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PROCESSUS DE NÉGOCIATION. ELLE PERMET D'APPROFONDIR LA MÉTHODE GÉNÉRALE LIÉE À L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR. LA FORMATION S'ADRESSE AUX MILITANTS D'ENTREPRISE OU D'ÉTABLISSEMENT QUI SONT AMENÉS À NÉGOCIER EN TANT QUE DÉLÉGATION CFDT.

CETTE FORMATION NE TRAITE PAS D'UN THÈME DE NÉGOCIATION EN PARTICULIER MAIS DE L'ACTIVITÉ DE NÉGOCIATEUR.



OBJECTIFS

- Identifier les différentes situations de négociation
- Analyser le processus de négociation
- Préparer et conduire une négociation



PRÉREQUIS

Être amené.e à représenter la CFDT dans une négociation



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Alternance de travaux individuels et en groupe, jeux de rôle, exposés



CONTENU

- Différentes situations de négociation
- Repères théoriques sur les modes de négociation
- Étapes clés du processus de négociation
- Stratégies d'acteurs dans une négociation
- Entraînements à la négociation
- Place de la communication dans la négociation
- Compétences nécessaires du négociateur et/ou de l'équipe de négociation



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Mises en situation de négociation



INTERVENANTS

Formateurs-consultants

4

DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
LE FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SYNDICALE

ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT

3

JOURS
EN INTERNAT

VOUS ÊTES MILITANT D'UNE SECTION SYNDICALE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉCOUVRIR LES ENJEUX DU TRAVAIL COLLECTIF ET LES MOYENS QUI LE FAVORISENT.

IL EST IMPÉRATIF DE S'INSCRIRE AU MOINS À DEUX D'UNE MÊME SECTION SYNDICALE ET D'AVOIR DÉJÀ SUIVI LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT ».



OBJECTIFS

- Identifier les enjeux du collectif dans l'action syndicale
- S'approprier des méthodes de pratiques collectives syndicales



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, travaux de groupe, ateliers pédagogiques



CONTENU

- Composition des différents collectifs syndicaux
- Place de l'acteur dans les collectifs syndicaux
- Fonctionnement d'un collectif
- Ateliers de pratiques syndicales portant sur des thèmes revendicatifs
- Méthode d'élaboration collective de projet d'action



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Travail de sous-groupes en ateliers



INTERVENANTS

Animateurs de formation, responsable régional et délégué régional de la CFDT Île-de-France

1

DATE

15 AU 17 JUIN

LIEU À DÉFINIR

ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS

6

JOURS

EN 2 SESSIONS
DE 3 JOURS

VOUS ÊTES SOLlicitÉ AU QUOTIDIEN PAR LES SALARIÉS SUR DES QUESTIONS JURIDIQUES. LE DROIT DU TRAVAIL EST UN OUTIL POUR VOTRE ACTION. CE CYCLE DE FORMATION DE SIX JOURS VOUS PERMETTRA DE REPÉRER LE CADRE JURIDIQUE DANS LEQUEL VOUS ORGANISEZ LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES SALARIÉS ET DES ADHÉRENTS CFDT. VOUS DEVEZ ÊTRE REPRÉSENTANT DU PERSONNEL AU CSE, ÉLU, REPRÉSENTANT DE PROXIMITÉ, DÉLÉGUÉ SYNDICAL, REPRÉSENTANT DE SECTION OU REPRÉSENTANT SYNDICAL. FORMATION PRÉFÉRABLE RECOMMANDÉE : LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL (P. 53).

37



OBJECTIFS

- Acquérir les connaissances de base du droit du travail
- Construire une pratique dans l'utilisation du droit du travail pour défendre les salariés



PRÉREQUIS

Exercer le mandat de représentant du personnel.
Connaissances de base du droit : se référer au programme de la formation « Les fondamentaux du droit du travail »



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Échange de pratiques, étude de documents, étude de cas, apports théoriques



CONTENU

- Bases et principes du droit du travail
- Contrat de travail : CDI, CDD...
- Modification du contrat de travail
- Causes et ruptures du contrat de travail
- Statut des travailleurs en situation de handicap
- Préparation de l'entretien et de l'assistance du salarié
- Droits à l'assistance de l'adhérent CFDT



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices, étude de cas, quizz



INTERVENANT

Formateur-consultant

3

DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
COMMUNICATION

COMMUNICATION ÉCRITE

3

JOURS

VOUS DEVEZ RÉDIGER DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCRITS POUR INFORMER, EXPLIQUER, RENDRE COMPTE, MOBILISER... CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'ÊTRE PLUS AUTONOME ET EFFICACE DANS LE CHOIX DU CONTENU ET DES SUPPORTS DE VOTRE COMMUNICATION.

APPORTEZ VOS DOCUMENTS ÉCRITS (TRACTS, JOURNAUX, COMPTES-RENDUS...). NOUS LES ÉTUDIERONS DANS LE CADRE D'EXERCICES PRATIQUES AU COURS DE LA FORMATION.



OBJECTIFS

- Découvrir les caractéristiques et spécificités des différents écrits et de leurs supports
- Mettre en pratique différentes techniques de communication écrite



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel ayant pour activité de réaliser des supports de communication



PUBLIC

Représentants du personnel et syndicaux CFDT du secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Échange de pratiques, exercices, exposés



CONTENU

- Les obstacles rencontrés à l'écrit
- Les pratiques de communication écrite
- La structure d'un écrit et la recherche du message essentiel
- La rédaction : les facteurs de lisibilité et de visibilité
- Les différents supports de diffusion dont les outils numériques et réseaux



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices et réalisation d'écrits



INTERVENANTS

Formateurs

4

DATES



PRENDRE LA PAROLE

3
JOURS

*VOUS DEVEZ PRENDRE LA PAROLE AU QUOTIDIEN, DIALOGUER, RECUEILLIR DE L'INFORMATION, ANIMER DES RÉUNIONS...
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE COMMUNICATION ORALE À PARTIR D'UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE SUR VOS RESSOURCES PERSONNELLES DE COMMUNICANT.*



OBJECTIFS

- Identifier les mécanismes de communication de la prise de parole en public
- Acquérir les techniques et points d'appui indispensables dans l'exercice de la prise de parole



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Partage et analyse des expériences, exercices, exposés, étude de cas



CONTENU

- Schéma et fonctions de la communication
- Les fondamentaux de la communication non verbale : ancrage, regard, présence, respiration
- Communication verbale : niveaux de langage, de discours, cœur de message...
- La respiration « ventrale » pour gérer son stress et canaliser son énergie
- Structuration du discours (différents types de plans)
- L'adaptation au message et à l'interlocuteur



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices en continu



INTERVENANTE

Comédienne-formatrice

6
DATES



FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
COMMUNICATION

CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE

3
JOURS

LORS DE VOS PRISES DE PAROLE, VOUS AVEZ BESOIN DE CONVAINCRE. CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA D'AMÉLIORER VOTRE FORCE DE CONVICTION EN VOUS APPUYANT SUR UNE STRATÉGIE HORS DE TOUTE MANIPULATION. POUR VOUS INSCRIRE, VOUS DEVEZ AVOIR PARTICIPÉ À LA FORMATION « PRENDRE LA PAROLE » OU « PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION ».



- Identifier les enjeux et les logiques d'argumentation
- Préparer ses arguments en utilisant une méthodologie
- Adapter son argumentation en fonction des situations



Avoir suivi la formation PRENDRE LA PAROLE OU PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION



Secteur public et privé



Partage et analyse des expériences, exercices



- L'argumentation dans la communication
- Analyse de la situation et des interlocuteurs
- Sélection des arguments par une typologie
- Différents types de raisonnement
- Les trois registres du discours
- Différents types de plan



Autopositionnement continu avec exercices



Comédienne-formatrice

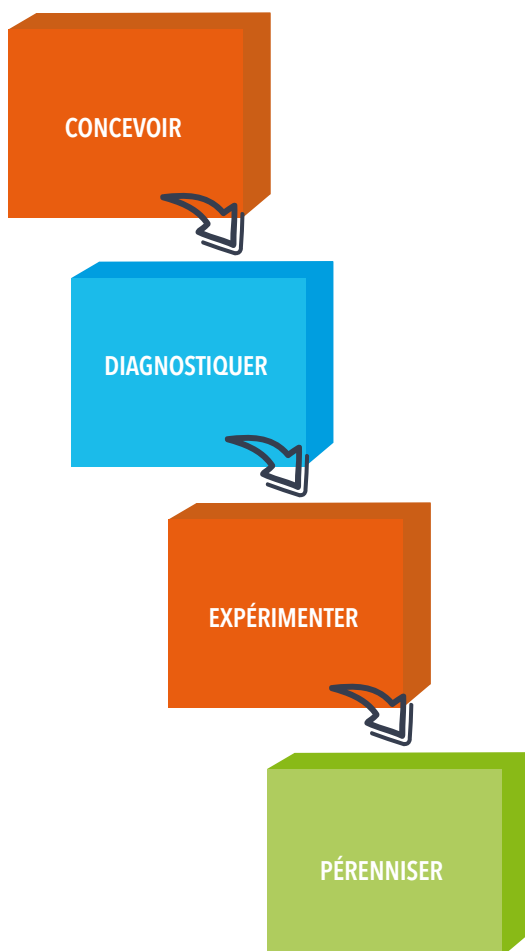
2
DATES



LE PARCOURS SANTÉ AU TRAVAIL

*NOUS VOUS PROPOSONS PLUSIEURS
THÈMES DE FORMATIONS QUI PEUVENT
ÊTRE SUIVIES À LA SUITE DE LA FORMATION
INITIALE CSE SSCT OU CHSCT.*

*Dans toutes ces formations, vous retrouverez
la démarche QVT de l'ANACT :*



DOCUMENT UNIQUE

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

3

JOURS

LES RISQUES PROFESSIONNELS MENACENT LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES SALARIÉS. CETTE FORMATION VOUS AIDERA À PRENDRE VOTRE PLACE COMME ACTEUR ESSENTIEL DANS LA DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS L'ENTREPRISE.



OBJECTIFS

- Identifier le cadre réglementaire et les enjeux de la prévention des risques professionnels
- Agir sur la prévention des risques professionnels



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail (questionnaire préalable)



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, travaux de groupe, exercices



CONTENU

- Enjeux de la prévention
- Différents acteurs et leurs contributions
- Composantes du risque professionnel
- Principes généraux de la prévention des risques professionnels
- Cotation et classement des risques professionnels
- Indicateurs des accidents de travail et maladies professionnelles
- Plan de prévention des risques professionnels
- Documents obligatoires : DUER et PAPRI Pact



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Exercices et quizz



INTERVENANT

Intervenant en prévention des risques professionnels

2

DATES

10 AU 12
MAI

8 AU 10
NOV.

INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP

3
JOURS

*LA CFDT AGIT POUR L'INSERTION ET LE MAINTIEN
DANS L'EMPLOI DES SALARIÉS EN SITUATION
DE HANDICAP. DES DISPOSITIONS LÉGALES
EXISTENT. LE RECRUTEMENT EN ENTREPRISE
RESTE DIFFICILE À METTRE EN ŒUVRE,
ET EST PARFOIS MAL COMPRIS.
CETTE FORMATION VOUS AIDERA À MENER UNE
ACTION EFFICACE EN FAVEUR DE CES SALARIÉS.*



OBJECTIFS

- Identifier les dispositifs légaux du handicap en France
- Repérer et sensibiliser les acteurs de l'entreprise privée ou publique sur la question de l'emploi des travailleurs en situation de handicap



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant du personnel ou syndical



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Étude de cas, exposés, travaux de groupes



CONTENU

- Dispositions légales en matière de handicap en France
- Travail sur les représentations liées à la situation de handicap
- Identification des acteurs internes et externes
- Modalités d'emploi des salariés en situation de handicap
- Axes revendicatifs CFDT en faveur des travailleurs en situation de handicap



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Auto-positionnement continu



INTERVENANTS

Formateur-consultant – Secrétaire régional de la CFDT Île-de-France
Intervenant UNIHR TRANSITION

2
DATES



PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL L'ARBRE DES CAUSES

4

JOURS

2 SESSIONS
DE 3 ET 1 JOURS

VOUS SOUHAITEZ RENFORCER VOTRE PRATIQUE D'ANALYSE ET D'ENQUÊTE EN CAS D'ACCIDENT DU TRAVAIL. CETTE FORMATION-ACTION VOUS PERMET D'ACQUÉRIR LA MÉTHODE DE L'ARBRE DES CAUSES.



OBJECTIFS

- Organiser et réaliser une enquête suite à un accident de travail avec la méthode dite de « l'Arbre des causes »
- Concevoir des revendications syndicales en vue d'orienter une politique préventive



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail (questionnaire préalable)



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Étude de cas, exercices, travaux de groupe, réalisation d'une enquête entre les deux sessions



CONTENU

- Processus d'enquête
- L'arbre des causes
- Étude d'un accident du travail survenu dans votre entreprise
- Mise en place d'une stratégie de prévention dans le cadre d'une dynamique syndicale

MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Réaliser l'analyse d'un accident du travail avec la méthode « L'arbre des causes »



INTERVENANTS

Intervenant en prévention des risques professionnels – Ergonome

1

DATE

2 AU 4 NOV.
+ 10 DÉC.

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

2

JOURS

*VOUS SOUHAITEZ AGIR POUR AMÉLIORER
LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS VOTRE
ENTREPRISE.
CETTE FORMATION VOUS APPORTERA
LES ÉLÉMENTS NÉCESSAIRES POUR METTRE
EN PLACE DES ACTIONS DE PRÉVENTION
DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX.*



OBJECTIFS

- Situer le rôle du représentant du personnel dans l'action de prévention des risques psychosociaux
- Choisir des méthodes de diagnostic pour agir sur la santé au travail



PRÉREQUIS

Connaître les attributions des IRP en matière de santé au travail



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, échange de pratiques, travaux de groupe, exercices



CONTENU

- Définition des risques psychosociaux
- Définition d'un travail de qualité
- Atouts et limites des actions sur les risques professionnels
- Accords nationaux interprofessionnels
- Conditions de réalisation d'entretiens auprès des salariés



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Réaliser une enquête auprès des salariés



INTERVENANT

Formateur-consultant

2
DATES





**FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
AXES ET THÈMES REVENDICATIFS CFTD**

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

2

JOURS

*AGIR DANS L'ENTREPRISE SUR CE DOMAINE
CONSTITUE UNE OPPORTUNITÉ.
CETTE FORMATION S'ADRESSE À TOUS LES
MILITANTS QUI SOUHAITENT S'INSCRIRE
DANS UNE DÉMARCHE DE NÉGOCIATION
EN PLUS DE L'APPLICATION DE LA
RÉGLEMENTATION.*



OBJECTIFS

- S'approprier le contenu et la démarche de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Identifier les moyens d'action sur l'égalité professionnelle



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFTD
Connaître les principes de la négociation



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, travaux de groupe



CONTENU

- Définition de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle
- Le contenu de l'accord national interprofessionnel sur la QVT-EP
- Le droit d'expression des salariés
- Les espaces de discussion des salariés
- Le dispositif légal sur l'égalité professionnelle
- Les moyens d'action pour la prévention des risques professionnels pour agir sur la QVT-EP



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Exercices



INTERVENANTS

Formateur-consultant – Secrétaire régional-e de la CFTD Île-de-France

3

DATES



3 ET 4
FÉV.



17 ET 18
MAI



29 ET 30
SEPT.



COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ET SUR QUOI DEVONS-NOUS AGIR ?

1
JOUR

UN TERME COMPLEXE FAISANT L'OBJET DE DÉFINITIONS DIFFÉRENTES SELON LA PLACE DES ACTEURS QUI SONT AMENÉS À L'UTILISER. CETTE JOURNÉE DE FORMATION RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC DÉFI MÉTIERS (CARIF-OREF FRANCILIEN) VOUS PERMETTRA DE MIEUX COMPRENDRE SON SENS ET LES OUTILS DONT NOUS DISPOSONS POUR AGIR SUR LEUR DÉVELOPPEMENT.

À COMPLÉTER PAR LA FORMATION « FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE » (FPC) P. 48 OU PAR LE DISPOSITIF DE VALORISATION DU PARCOURS MILITANT (VPM) P. 59.



OBJECTIFS

Comprendre les conceptions de la compétence pour agir dans la construction de leur développement.



PRÉREQUIS

Exercer un mandat d'élu-e en entreprise ou dans une administration ou de représentant syndical CFDT



PUBLIC

Représentants du personnel ou syndicaux - public ou privé



PÉDAGOGIE

Exposé - questionnaire interactif



CONTENU

- La compétence : une notion, un concept, les différentes définitions
- Les enjeux de la compétence
- Une ressource au service des acteurs dans l'entreprise
- Le rôle des représentants du personnel et syndicaux sur le développement des compétences
- Présentation des dispositifs de formation pour agir sur le développement des compétences des salariés ou des représentants du personnel/syndicaux



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Questionnaire



INTERVENANT

Formateur-consultant

2
DATES



FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

3
JOURS

ÉLU DE CT, CTE, CSE, MEMBRE DE LA COMMISSION DE FORMATION, DS, SECRÉTAIRE DE SECTION, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DEVENIR ACTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE (FPC) ET D'EN FAIRE UN AXE REVENDICATIF À PART ENTIÈRE POUR VOTRE ÉQUIPE SYNDICALE.



OBJECTIFS

- Identifier les éléments législatifs en vigueur et les différents dispositifs
- Construire une politique revendicative en matière de formation professionnelle dans l'entreprise, l'établissement ou l'administration



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, travaux de groupes et individuels, étude de cas



CONTENU

- Éléments de législation sur la formation professionnelle continue : les différents dispositifs
- Dispositifs à l'initiative de l'employeur / du salarié
- Outils de diagnostic des besoins des salariés
- Analyse des freins au départ en formation
- Plan d'action revendicatif sur la FPC
- Éléments de négociation du plan de développement des compétences



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Exercices individuels et en groupes



INTERVENANTS

Formateurs – Réfèrent emploi/formation

2
DATES



LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

2

JOURS

*LA CFDT S'ENGAGE CONTRE TOUTES
LES DISCRIMINATIONS.
CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE
MIEUX PRENDRE EN CHARGE LA QUESTION
DE LA DISCRIMINATION DANS VOTRE
ÉTABLISSEMENT.*



OBJECTIFS

- Repérer les situations à risque
- Mettre en œuvre un processus de prévention et de sensibilisation



PRÉREQUIS

Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Exposés, étude de documents, travaux de groupes



CONTENU

- Définition juridique des notions de discrimination et de harcèlement moral ou sexuel
- Situations de discrimination
- Obligations générales de prévention
- Accords en matière de diversité
- Répertoire des actions et des outils réalisés par les équipes syndicales



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Auto-positionnement continu



INTERVENANTS

Formateur – Référent Discriminations de la CFDT Île-de-France

2
DATES

18 ET 19
MARS

17 ET 18
JUN

VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL

1

JOUR

LA LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES FAITES AU TRAVAIL EST UNE DES PRIORITÉS DE LA CFDT DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES. MILITANTS CFDT DANS L'ADMINISTRATION OU DANS UNE ENTREPRISE, NOUS VOUS PROPOSONS UNE JOURNÉE DE FORMATION AFIN DE VOUS SENSIBILISER AU THÈME ET D'ENGAGER UN TRAVAIL SPÉCIFIQUE POUR LUTTER CONTRE CELLES-CI.



- Repérer les éléments permettant d'élaborer une politique de prévention des violences sexuelles et sexistes au travail par le biais de la section syndicale



Exercer un mandat de représentant syndical ou du personnel CFDT



Secteur public et privé



Exposés, travaux en groupe



- Réalité qualitative et quantitative des violences sexuelles et sexistes au travail
- Identification réglementaire au travers des sources de droit (pénal, travail et fonction publique)
- Différents acteurs et étapes de prise en charge d'une victime de violences sexuelles et sexistes au travail



Aucune : journée de sensibilisation



Formateur – Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France en charge de l'égalité professionnelle

3

DATES

4 MARS

5 MAI
(93-BOBIGNY)

26 NOV.
(94-CRÉTEIL)

FAIRE ADHÉRER

2
JOURS

MILITANTS DANS VOTRE SECTION OU VOTRE ÉTABLISSEMENT, VOUS ÊTES AMENÉS À RENCONTRER DES SALARIÉS ET À LEUR PROPOSER D'ADHÉRER À LA CFDT. CETTE FORMATION VOUS DONNERA LES MOYENS D'ÊTRE PLUS À L'AISE POUR FAIRE ADHÉRER ET OBTENIR DES RÉSULTATS. AVOIR SUIVI AU PRÉALABLE LA FORMATION « DÉCOUVERTE DE LA CFDT », PARCOURS FORMATION « DÉLÉGUÉ SYNDICAL ».



OBJECTIFS

- Intégrer le syndicalisme d'adhérents
- Proposer l'adhésion, argumenter et répondre aux objections
- Finaliser l'adhésion et fidéliser les adhérents



PRÉREQUIS

Connaissance de base du fonctionnement de la CFDT



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Mises en situation, exposés, travaux de groupe



CONTENU

- Pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Éléments facilitant la rencontre avec les salariés
- Raisons d'adhérer à la CFDT
- Argumentaires et contre-argumentaires à l'adhésion
- Proposer l'adhésion et la finaliser
- Suivi des adhérents



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Continu par exercices d'argumentation et mises en situation



INTERVENANTS

Animateurs de formation

4
DATES





FORMATION COMPLÉMENTAIRE
DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL ET SYNDICAUX
DÉVELOPPEMENT/REPRÉSENTATIVITÉ

PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

3
JOURS

*VOUS ÊTES BIENTÔT ARRIVÉS AU TERME DE VOTRE PREMIER MANDAT DE L'APRÈS LOI TRAVAIL DE 2017 QUI INSTAURAIT LE COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE). IL EST TEMPS POUR VOUS DE TIRER UN BILAN DE CE PREMIER MANDAT POUR PRÉPARER LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES. LE TRAVAIL D'ANTICIPATION ET D'ÉQUIPE SONT LA CLÉ DE SUCCÈS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES, MOMENTS IMPORTANTS DE L'EXPRESSION DES SALARIÉS POUR CHOISIR LEURS REPRÉSENTANTS ET PERMETTRE À LA CFDT D'ÊTRE REPRÉSENTATIVE DANS L'ENTREPRISE. **CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE PRÉPARER ET DE RÉUSSIR VOS PROCHAINES ÉLECTIONS ET DE REPÉRER LES ÉLÉMENTS DE NÉGOCIATION DU PROTOCOLE D'ACCORD PRÉÉLECTORAL (PAP).***



OBJECTIFS

- Identifier le cadre légal des élections professionnelles
- Réaliser le diagnostic de l'élection CSE antérieure
- Valoriser l'identité CFDT dans le processus électoral



PRÉREQUIS

- Exercer un mandat de représentant syndical CFDT avec une expérience de négociation
- Être amené-e à négocier le PAP dans les mois qui suivent
- Venir à la formation avec le PAP issu des dernières élections
- Venir à la formation avec les précédents CERFA (n°15822-02 et 15823-02) ou PV d'élections



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Active, affirmative, interrogative



CONTENU

- L'élection professionnelle à travers les textes légaux
- Les conditions d'organisation des élections
- Les enjeux de la représentativité
- Les différentes étapes de l'élection
- La méthodologie du diagnostic et de l'évaluation du processus électoral
- La négociation de l'accord préélectoral
- Le procès-verbal destiné aux élections professionnelles
- Les enjeux de la communication CFDT lors des élections professionnelles



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Auto-positionnement continu



INTERVENANT

Formateur

3
DATES

10 AU 12
FÉV.

23 AU 25
JUN

29 AU 1
NOV./DÉC.

LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL

1

JOUR

*LES MANDATÉS ET LES REPRÉSENTANTS
DU PERSONNEL SONT SOUVENT
CONFRONTÉS AUX RÈGLES RELATIVES
AU CONTRAT DE TRAVAIL.
CETTE JOURNÉE VOUS PERMETTRA D'AVOIR
LES BASES JURIDIQUES NÉCESSAIRES.*



OBJECTIFS

Connaître les bases du droit du travail



PRÉREQUIS

Aucun pré-requis (questionnaire préalable)



PUBLIC

Secteur privé



PÉDAGOGIE

Exposé



CONTENU

- Introduction au droit
- Sources du droit du travail
- Hiérarchie des normes
- Contrat de travail : formation, exécution, rupture



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Questionnement continu



INTERVENANT

Formateur-doctorant en droit /CNAM

3
DATES



LE PARCOURS FORMATION RESPONSABLES DE SYNDICATS



ÊTRE RESPONSABLE D'UN SYNDICAT INDUIT D'EXERCER UNE ACTIVITÉ NOUVELLE ET SPÉCIFIQUE NÉCESSITANT DE DÉVELOPPER DES **COMPÉTENCES INDIVIDUELLES** EN TANT QUE :

- **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E**
- **TRÉSORIER·E**
- **RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT**
- **RESPONSABLE FORMATION.**

Nous vous proposons une formation spécifique pour chacune de ces responsabilités. Ces responsabilités individuelles sont à partager avec d'autres au sein de collectifs de travail dits instances (exécutif, bureau...) pour agir ensemble. Elles demandent des **compétences collectives**.

L'IREFE VOUS PROPOSE DES FORMATIONS À LA DEMANDE À PARTIR DE L'ANALYSE DE VOS BESOINS.

LES COMPÉTENCES COLLECTIVES

Les compétences collectives ne dépendent pas de l'addition ou de la juxtaposition des compétences individuelles mais bien d'un travail de coopération entre responsables. À titre d'exemple, voici quelques thèmes de formation, très souvent demandés :

PRÉPARER ET ORGANISER SON CONGRÈS

Public : Exécutif ou bureau syndical

PLAN DE TRAVAIL DU SYNDICAT

Public : Exécutif

EXÉCUTIF DE SYNDICAT

Public : Exécutif

BUREAU SYNDICAL

Public : Bureau syndical

BLOC COMMUN DE COMPÉTENCES

Dans ce dispositif de formation, l'IREFE propose un socle commun sur les domaines suivants :

INVESTIR LA DIMENSION
POLITIQUE DE SA
RESPONSABILITÉ

ASSEOIR SA CULTURE
POLITIQUE ET IDENTITAIRE
DE L'ORGANISATION
ET SA DIMENSION
INTERPROFESSIONNELLE

TRAVAIL EN ÉQUIPE

CONDUITE DE PROJET
POUR RESPONSABLES
SYNDICAUX

MANAGER UNE
OU DES ÉQUIPES

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT

6

JOURS

3 SESSIONS
DE 2 JOURS

*SECRÉTAIRE GÉNÉRAL·E DE SYNDICAT,
NOUVEAU OU EXPÉRIMENTÉ, VOUS
VOULEZ RÉFLÉCHIR SUR VOTRE RÔLE
ET CONFRONTER VOTRE PRATIQUE
CONCERNANT L'ANIMATION
ET LE PILOTAGE DES ÉQUIPES QUI
COMPOSENT VOTRE SYNDICAT.*



OBJECTIFS

- Identifier les fonctions du secrétaire de syndicat
- Repérer et utiliser les techniques favorisant l'animation, le pilotage de l'exécutif et des instances de son syndicat pour ajuster sa pratique
- Inscrire son rôle de secrétaire général de syndicat dans l'activité de l'interprofessionnel



PRÉREQUIS

Être en responsabilité de secrétaire général dans son syndicat CFDT



PUBLIC

Secrétaire général·e de syndicat CFDT privé et public



PÉDAGOGIE

Travaux de groupes et individuels, exercices, étude de documents



CONTENU

- Missions du secrétaire général de syndicat
- Rôle du syndicat au sein de la CFDT
- Fonctionnement statutaire du syndicat
- Autoévaluation de son rôle d'animation d'équipes
- Techniques d'animation et de pilotage d'équipes
- Les axes revendicatifs de l'Union régionale Île-de-France
- Pilotage d'axes revendicatifs



MÉTHODE
D'ÉVALUATION

Exercices continus et travaux pendant les temps d'intersessions



INTERVENANTS

Formateur-consultant
Secrétaires régionaux de la CFDT Île-de-France

1

DATE

8 ET 9 FÉV.
+ 10 ET 11 MAI
+ 16 ET 17 SEPT.

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFDT
FORMATION INITIALE À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

TRÉSORIER·E DE SYNDICAT

3

TRÉSORIER DE SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE DÉVELOPPER OU DE RENFORCER VOS COMPÉTENCES EN MATIÈRE POLITIQUE, JURIDIQUE ET COMPTABLE.

JOURS



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du trésorier de syndicat
- Construire et conduire la politique financière en lien avec la politique globale du syndicat



PRÉREQUIS

Être en responsabilité de trésorier·e dans son syndicat CFDT



PUBLIC

Trésorier de syndicat



PÉDAGOGIE

Exposé, étude de documents, travaux de groupe, exercices individuels



CONTENU

- Rôle et place du trésorier dans un syndicat
- Articulation avec les instances d'un syndicat
- Éléments clés et conséquences des règles de transparence financière
- Éléments d'une politique et d'un plan d'action financier d'un syndicat
- Budget d'un syndicat et documents comptables
- Outils de gestion d'un syndicat



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Continu par exercice



INTERVENANTS

Formateur-consultant – Expert-comptable – Trésorier·e de la CFDT Île-de-France

1

DATE



8 AU 10
NOV.

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT

3

JOURS

RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT, CETTE FORMATION VOUS PERMETTRA DE RENFORCER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET D'INNOVATION DE VOTRE SYNDICAT ET DE RÉALISER, AINSI, UN PROJET DE DÉVELOPPEMENT.



OBJECTIFS

- S'approprier le sens politique du développement et de la responsabilité
- Construire un projet de développement et des plans d'action
- Animer une politique de développement en lien avec les instances du syndicat



PRÉREQUIS

Être en responsabilité du développement dans le syndicat
Avoir accès à Gasel - Répondre à un questionnaire préalable - présenter la cartographie de son syndicat



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Travaux de groupe, exercices, exposés



CONTENU

- Principes et pratiques du syndicalisme d'adhérents
- Outils de diagnostic / Méthode projet
- Cartographie du syndicat
- Conduite de projet de développement
- Démultiplication des actions au sein des sections
- Animation d'équipes



MÉTHODE D'ÉVALUATION

Ébauche de construction de son plan de développement



INTERVENANTS

Formateur-consultant – Secrétaire régional-e de la CFDT Île-de-France en charge du développement

1

DATE



27 AU 29
JANV.

FORMATION DES RESPONSABLES DE SYNDICAT CFTD
FORMATION INITIALE À LA PRISE DE RESPONSABILITÉ

RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT

3
JOURS

*CETTE FORMATION VOUS PROPOSE DE DÉFINIR
LA FONCTION DE RESPONSABLE DE FORMATION
DU SYNDICAT.
ELLE VOUS FOURNIRA ÉGALEMENT DES
MÉTHODES ET DES OUTILS POUR ACCROÎTRE
L'EFFICACITÉ DE LA FORMATION SYNDICALE
AU SEIN DE VOTRE SYNDICAT CFTD.*



OBJECTIFS

- Identifier le rôle du responsable de formation
- Mobiliser les équipes sur la formation syndicale
- Élaborer et suivre le plan de formation du syndicat



PRÉREQUIS

Être en responsabilité de la formation dans son syndicat CFTD



PUBLIC

Secteur public et privé



PÉDAGOGIE

Travaux de groupe, étude de cas, exercices



CONTENU

- Rôle du responsable formation au sein de l'exécutif du syndicat
- Droit de la formation syndicale
- Différence entre besoins et demandes de formation
- Étapes d'élaboration du plan de formation
- Contenu du plan de formation du syndicat
- Argumentaires et supports de communication
- Outils de suivi et d'évaluation de la formation



**MÉTHODE
D'ÉVALUATION**

Ébauche de construction du plan de formation du syndicat



INTERVENANTS

Formateur – Secrétaire régional-e de la CFTD Île-de-France en charge de la formation syndicale

2
DATES



VALORISATION DU PARCOURS MILITANT

VOTRE PARCOURS DE FORMATION ET VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE PEUVENT VOUS PERMETTRE DE PRÉPARER OU D'ENVISAGER UN NOUVEAU PROJET PROFESSIONNEL GARANTISSANT VOTRE EMPLOYABILITÉ.

Les contenus des programmes de nos parcours de formation en lien avec l'exercice de l'activité syndicale sont transposables et transférables dans des activités professionnelles dans les domaines de la santé au travail, du droit du travail, de la gestion et du management...

Les utiliser pour obtenir un diplôme, une certification qualifiante est une possibilité qui vous est donnée **pour garantir votre employabilité.**

Pour vous informer sur ce dispositif en lien avec le CNAM, l'IREFE, avec la CFDT Île-de-France, organise deux matinées d'information.

le **cnam**

50
PLACES

*PLACES LIMITÉES À 50 PERSONNES PAR MATINÉE.
INSCRIPTION OBLIGATOIRE PAR MAIL AUPRÈS DE
MURIELLE.PEAN@IREFE.FR*

OPTION 1
MATINÉE D'INFORMATION
DE 9H30 À 12H00



OPTION 2
SUIVIE D'UN ATELIER DE PRÉ-
ORIENTATION SI VOUS LE SOUHAITEZ
DE 14H00 À 18H00

2
DATES



REPÉRER

LES FORMATIONS POUR VALORISER SES COMPÉTENCES

POUR VOUS AIDER À VALORISER LES COMPÉTENCES ACQUISES DANS VOTRE ACTIVITÉ SYNDICALE LORS DE VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL (ARTICLE L6315-1), POUR L'OBTENTION D'UNE CERTIFICATION (ARTICLE L6112-4) OU VOTRE ENTRETIEN DE FIN DE MANDAT (ARTICLE L2141-5), NOUS VOUS PROPOSONS D'IDENTIFIER LES BLOCS DE COMPÉTENCES MOBILISÉS DANS LES FORMATIONS SUIVIES AVEC L'IREFE.*

60

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Traitement et partage de l'information	– CSE formation initiale SSCT	21-23
	– CSE formation initiale économique	22
	– Secrétaire CSE	24
	– Trésorier-e CSE	25
	– CSE - Porter les revendications individuelles & collectives des salariés	26
	– Délégué-e syndical-e	33
	– Animer les équipes de la section syndicale	34
	– Pratique de la négociation	35
	– Zoom - Agir collectivement	36
	– Communication écrite	38
	– Prendre la parole	39
	– Construire un argumentaire	40
	– Faire adhérer	51
	– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	55-58
Assistance et prise en charge de projet	– CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement	29
	– CSE SSCT Diagnostic - Investir les enjeux en matière de santé	30
	– Délégué-e syndical-e	33
	– Animer les équipes de la section syndicale	34
	– Zoom - Agir collectivement	36
	– Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap	43
	– Égalité professionnelle	46
	– Formation professionnelle continue	48
– Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT	55-58	

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences attribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

BLOC DE COMPÉTENCES*	FORMATIONS DANS LESQUELLES VOUS TRAVAILLerez SUR LES COMPÉTENCES DE CE BLOC	PAGES CATALOGUE
Encadrer et animer une équipe	<ul style="list-style-type: none"> - Secrétaire CSE - Délégué-e syndical-e - Animer les équipes de la section syndicale - Formations initiales à la prise de responsabilités de syndicat CFDT 	<p>24 33 34 55-58</p>
Assurer une médiation sociale	<ul style="list-style-type: none"> - CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés - Délégué-e syndical-e - Conseiller du salarié - Animer les équipes de la section syndicale - Pratique de la négociation - Assistance juridique des salariés 	<p>26 33 Juridique 34 35 37</p>
Prospecter, présenter et négocier une solution dans un domaine thématique	<ul style="list-style-type: none"> - CSE formation initiale SSCT - CSE formation initiale économique - CSE - Porter les revendications individuelles et collectives des salariés - CSE - Diagnostic du mandat avant renouvellement - CSE SSCT Diagnostic - investir les enjeux en matière de santé - Délégué-e syndical-e - Défenseur-e syndical-e - Conseiller du salarié - Pratique de la négociation - Prendre la parole - Construire un argumentaire - Préparer les élections professionnelles 	<p>21-23 22 26 29 30 33 Juridique Juridique 35 39 40 52</p>
Suivi de dossier social de l'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> - CSE formation initiale SSCT - CSE formation initiale économique - CSE - Agir sur la stratégie économique, sociale et financière - Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap - Égalité professionnelle - Formation professionnelle continue 	<p>21-23 22 27 43 46 48</p>
Élaborer une démarche globale de prévention des risques professionnels, d'amélioration des conditions de travail et de qualité de vie au travail	<ul style="list-style-type: none"> - CSE formation initiale SSCT - Référent CSE en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes - Document unique - prévention des risques professionnels - Insertion et maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de handicap - Prévention des accidents du travail - L'arbre des causes - Risques psychosociaux - Égalité professionnelle 	<p>21-23 28 42 43 44 45 46</p>

* Les blocs de compétences se définissent comme un ensemble homogène et cohérent de compétences attribuant à l'exercice autonome d'une activité professionnelle et pouvant être évaluées et validées.

N'oubliez pas notre service de **VALORISATION DU PARCOURS MILITANT** en page 59.

INTÉGRER L'ÉQUIPE DES ANIMATEURS DE FORMATION

*EN PLUS D'UNE ÉQUIPE DE FORMATEURS/
CONCEPTEURS ET D'EXPERTS, UNE PARTIE DES
FORMATIONS DE L'IREFE SONT DISPENSÉES PAR
UNE ÉQUIPE DE 30 ANIMATEURS DE FORMATION.*

Ces animateurs de formation investissent, à côté de leur métier et de leur mandat de représentant du personnel et/ou syndical cédétiste, une troisième activité qui consiste à contribuer à la formation d'autres adhérents et militants CFTD en s'engageant à intégrer l'équipe des animateurs de formation de l'IREFE.

*POUR INTÉGRER CETTE ÉQUIPE,
L'IREFE PROPOSE LE DISPOSITIF SUIVANT :*



SI VOUS SOUHAITEZ VOUS Y INSCRIRE

*Prenez rendez-vous auprès de Murielle Péan
(murielle.pean@irefe.fr) pour la première
étape : l'entretien de présentation.*

COMMENT PARTIR EN FORMATION SYNDICALE ?

CERTAINES FORMATIONS DE NOTRE CATALOGUE SONT RÉGIÉS PAR LE CODE DU TRAVAIL POUR LES SALARIÉS DU SECTEUR PRIVÉ, ET PAR LE STATUT GÉNÉRAL DES FONCTIONNAIRES POUR LA FONCTION PUBLIQUE.

VOUS TROUVEREZ DANS LES PAGES SUIVANTES LES CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DE CHACUN DES CONGÉS LES PLUS UTILISÉS DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION DES REPRÉSENTANTS, ÉLUS ET DÉSIGNÉS.



4

PRINCIPES CLÉS

DU CONGÉ DE FORMATION

1**L'ORGANISME DE FORMATION**

Il relève du choix du représentant du personnel ou syndical et ne peut être imposé par l'employeur.

2**LE DÉLAI DE DÉPÔT DU CONGÉ
FORMATION**

30 jours avant le début de la formation.

3**LE DÉLAI DE RÉPONSE****Secteur privé :**

8 jours à compter de la réception de la demande.

Fonction publique :

À défaut de réponse expresse au plus tard le quinzième jour qui précède le début du stage ou de la session, le congé est réputé accordé.

4**OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR
EN CAS DE REFUS DE CONGÉ
DE FORMATION****Secteur privé :**

En cas de refus, l'employeur doit le notifier dans un délai de 8 jours à compter de la réception de la demande de congé et le motiver auprès du CSE (R2315-19) qui émettra un avis. Le motif doit démontrer que l'absence du salarié est préjudiciable à la production, à la bonne marche de l'entreprise.

Fonction publique :

Les décisions de rejet doivent être communiquées avec leurs motifs à la CAP lors de sa prochaine réunion.

1

**JE CHOISIS
MA FORMATION.
J'ÉTUDIE LES
POSSIBILITÉS DE
FINANCEMENTS**
(ENTREPRISE, CSE
OU SYNDICAT).
**SI J'AI UN DOUTE,
JE CONTACTE
L'IREFE.**

3

**J'ENVOIE
LA DEMANDE
D'INSCRIPTION À
L'IREFE DÛMENT
COMPLÉTÉE
AVEC LE CACHET
DU FINANCEUR**
(DEMANDE
D'INSCRIPTION
DISPONIBLE SUR
LE SITE DE L'IREFE).

5

**JE REÇOIS 15 JOURS
AVANT LE DÉBUT
DE LA FORMATION
LA CONVOCATION**
INDIQUANT LA DATE,
LES HORAIRES, LE LIEU
DE LA FORMATION.
J'EN REMETS UNE
COPIE À MON
EMPLOYEUR.
EN CAS DE RETARD
OU D'IMPOSSIBILITÉ
DE PARTICIPER, JE
PRÉVIENS L'IREFE
DANS LES PLUS
BREFS DÉLAIS ET
ANNULE MON CONGÉ
FORMATION AUPRÈS
DE MON EMPLOYEUR.

2

**JE VÉRIFIE LES
DISPONIBILITÉS
DE PLACES EN
CONSULTANT LE
SITE DE L'IREFE :**
WWW.IREFE.COM

4

**JE DÉPOSE MA
DEMANDE DE CONGÉ
EN INDIQUANT
LA FORMATION**
(CONGÉ FORMATION
ÉCONOMIQUE SOCIALE
ET SYNDICALE, CONGÉ
DE REPRÉSENTANT DU
PERSONNEL AU CSE
ÉCONOMIQUE, CSE SSCT,
CHSCT, CTE, ...) **À MON
EMPLOYEUR 30 JOURS
AVANT LE DÉBUT DE
LA FORMATION.**
SE RÉFÉRER AU MODÈLE
DE LETTRE DE DEMANDE
CONGÉ SUR LE SITE OU
DANS LE CATALOGUE
DE L'IREFE.

6

**JE PARTICIPE
À LA FORMATION.**

7

**JE REMETS UNE COPIE
À MON EMPLOYEUR DE
MON ATTESTATION DE
FORMATION.**
JE CONSERVE L'ORIGINAL
AVEC LE PROGRAMME
DE FORMATION POUR
CONSTITUER MON
PORTEFEUILLE DE
COMPÉTENCES.
AU CAS OÙ L'EMPLOYEUR
SOUHAITERAIT UN
JUSTIFICATIF SUPPLÉMEN-
TAIRE DE MA PRÉSENCE,
IL S'ADRESSERA À L'IREFE.

7

ÉTAPES CLÉS

POUR PARTIR
EN FORMATION

MODÈLES

DE DEMANDE DE CONGÉ

EN CAS DE REFUS DE L'EMPLOYEUR, SA RÉPONSE DOIT ÊTRE ÉCRITE

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE - 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur·trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation pour les élus du Comité Social & Économique organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE et organisme certifié Qualiopi N°482935.

Je vous demande la prise en charge des frais pédagogiques de cette formation qui s'élèvent à € ainsi que les frais d'hébergement et de déplacement et le droit à congé au titre du CFESS conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur·trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

ÉLUS DU COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE + 50 SALARIÉS

Madame ou Monsieur le-la Directeur·trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation économique pour les élus du Comité Social & Économique, d'une durée de cinq jours, conformément à l'article L2315-63 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE 84 1511, au titre de la formation économique des élus du CSE.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur·trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

MEMBRES DU CSE AU TITRE DE LA SANTÉ SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL - SSCT - REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

CSE TITULAIRE, SUPPLÉANT ET MEMBRE DE LA COMMISSION SSCT

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre un stage de formation des membres du Comité Social & Économique au titre des missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail (ou) membre de la commission santé, de sécurité et de conditions de travail, d'une durée de jours, conformément à l'article L2315-18 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CSE SSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CSE. Conformément aux articles R2315-20 à R2315-22 du Code du travail, je vous demande de maintenir ma rémunération et de prendre en charge les frais de formation, d'hébergement et de déplacement.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

MEMBRES DU CHSCT

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément au décret n°85-603 du 10 juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter au pour suivre une action de formation au titre de représentant du personnel du CHSCT, d'une durée de jours, conformément à la circulaire n° DHOS/RH3/2009/280 du 07/09/2009 relative aux CHSCT.

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme enregistré sous le n° CHSCT 85-808, au titre de la formation des représentants du personnel au CHSCT.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

CONGÉ DE FORMATION ÉCONOMIQUE SOCIALE ET SYNDICALE (CFESS)

SECTEUR PRIVÉ

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au, pour suivre une action de formation, d'une durée de jours, au titre du CFESS, conformément aux articles L2145-5 à 11 du Code du travail.

Ce stage est organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris, organisme est agréé par la Direccte, et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2145-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS - CFDT arrêté du 6/01/2019 - publié au JO du 2/01/2019 et processus certifié Qualiopi.

Je vous prie d'agréer, Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

FONCTION PUBLIQUE (se reporter à son secteur)

Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice,

Je vous demande l'autorisation de m'absenter du au pour suivre une action de formation au titre du CFESS, d'une durée de jours, conformément au (choisir) :

- décret n°85-552 du 22 mai 1985 (Fonction publique territoriale),
- décret n°84-474 du 15 juin 1984 (Fonction publique d'État),
- décret n°88-676 du 6 mai 1988 (Fonction publique hospitalière).

Je vous précise qu'il s'agit d'un stage organisé par l'IREFE, 78 rue de Crimée 75019 Paris.

Cet organisme est agréé par la Direccte et habilité à dispenser les formations au titre de l'article L2135-2 du Code du travail par délégation de l'ICEFS - CFDT publié au JO.

Je vous prie d'agréer Madame ou Monsieur le-la Directeur-trice, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à, le + Signature

SUIVI DE VOTRE INSCRIPTION

**À RÉCEPTION DE VOTRE DEMANDE
D'INSCRIPTION PAR COURRIER OU
VIA NOTRE SITE INTERNET, NOUS
VOUS ADRESSONS SIMULTANÉMENT :**



**UNE CONVENTION DE FORMATION AU
FINANCEUR DE LA FORMATION,
DÉSIGNÉ SUR LA DEMANDE D'INSCRIPTION
(ENTREPRISE, CSE, SYNDICAT).
LE FINANCEUR VALIDE LA CONVENTION
ET LA RETOURNE À L'IREFE.**



**DANS LE MÊME TEMPS, VOUS DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE
DE CONGÉ FORMATION AUPRÈS DE VOTRE EMPLOYEUR
(VOIR NOS MODÈLES PAGES 66-67 ET 68)**



**UNE QUINZAINE DE JOURS AVANT LE DÉBUT DU STAGE,
NOUS ENVOYONS VOTRE CONVOCATION À VOTRE DOMICILE,
FIXANT LES MODALITÉS DE PARTICIPATION À LA FORMATION
(HORAIRES, LIEUX, DOCUMENTS ÉVENTUELS À APPORTER).**



**À LA FIN DE LA FORMATION,
NOUS VOUS REMETTONS UNE ATTESTATION DE STAGE ET
LE PROGRAMME ET VOUS REMETTEZ UNE COPIE À VOTRE
EMPLOYEUR.
NOUS ÉMETTONS ÉGALEMENT UNE FACTURE ADRESSÉE AU FINANCEUR
À RÉGLER DANS LES 30 JOURS.**

**RETROUVER TOUTES
NOS FORMATIONS ET
LE NOMBRE DE PLACES
DISPONIBLES SUR
IREFE.COM**



**SE FORMER
POUR AGIR**

DEMANDE D'INSCRIPTION

**DATE ET SIGNATURE DU STAGIAIRE
OBLIGATOIRE**

**CACHET DU FINANCEUR
OBLIGATOIRE**

irefe

SE FORMER POUR AGIR

INSTITUT RÉGIONAL D'ÉTUDES,
DE FORMATION ET D'EXPERTISES

78 rue de Crimée 75019 PARIS
Tél 01 42 03 05 05
contact@irefe.fr

WWW.IREFE.COM

STAGIAIRE (VOUS)

NOM _____

PRÉNOM _____

EMAIL (PERSONNEL) _____

TÉL. PORTABLE _____

TÉL. PROFESSIONNEL _____

ADRESSE PERSONNELLE _____

ENTREPRISE _____

CODE POSTAL _____

FORMATION

FORMATION CHOISIE _____

DATE CHOISIE _____

AFIN DE MIEUX VOUS CONNAÎTRE FEMME HOMME

VOTRE DATE DE NAISSANCE ____/____/____

AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI UNE FORMATION DE L'IREFE ? OUI NON

ACTUELLEMENT, VOUS ÊTES : EN EMPLOI DEMANDEUR D'EMPLOI

RETRAITÉ CADRE FONCTIONNAIRE

ET VOUS EXERCEZ UN MANDAT DE :

CSE - 50 SALARIÉS CSE 50 À 299 SALARIÉS CSE +300 SALARIÉS

REP. PROXIMITÉ COMM. SSCT CHSCT

CAP CT/CTE DS SECRÉTAIRE DE SECTION

AUTRE, À PRÉCISER _____

FINANCEMENT

LE CÔÛT DE VOTRE FORMATION EST FINANCÉ PAR :

L'ENTREPRISE N° SIRET : _____

OPCO LE CSE LE SYNDICAT AUTRE

CÔÛT DE LA FORMATION _____

DESTINATAIRE DE LA FACTURE ET DE LA CONVENTION DE FORMATION

RAISON SOCIALE _____

NOM ET PRÉNOM _____

FONCTION _____

EMAIL DE CONTACT _____

TÉLÉPHONE _____

ADRESSE _____

**TOUTE INSCRIPTION NE SERA DÉFINITIVE QU'UNE FOIS
LES MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DE FINANCEMENT ARRÊTÉES.**

VOTRE SYNDICAT _____

CALENDRIER 2021 DES FORMATIONS

JANV 01

4 ET 5	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (LA DÉFENSE) P.16
7 ET 8	DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
11 ET 12	DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CRÉTEIL) P.16
11 ET 12	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
11 AU 13	INSERTION ET MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.43
11 AU 14	DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
13 AU 15	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.21
14 ET 15	FAIRE ADHÉRER P.51
18 ET 19	CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
18 AU 21	PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
19 AU 21	PRENDRE LA PAROLE P.39
20 AU 22	COMMUNICATION ÉCRITE P.38
25 ET 26	CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) (LA DÉFENSE) P.20
25 AU 29	CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
27 AU 29	CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS (LA DÉFENSE) P.21
27 AU 29	RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT DU SYNDICAT P.57



RETROUVEZ TOUTES NOS
FORMATIONS ET LE NOMBRE
DE PLACES DISPONIBLES
SUR WWW.IREFE.COM

FÉVR 02

- 1 ET 2** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (TRAPPES) P.16
- 1 ET 2** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28
- 1 AU 4** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
- 1 AU 5** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
- 3 ET 4** ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE P.46
- 8 ET 9** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 8 ET 9** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.55
- 8 ET 9** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
- 10** COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ? P.47
- 10 AU 12** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
- 10 AU 12** PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P.52

MARS 03

- 1 ET 2** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
- 1 AU 4** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
- 1 AU 5** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (LA DÉFENSE) P.22
- 3 AU 5** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.21
- 4** VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL P.50
- 8 ET 9** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 8 AU 10** CSE - DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT P.29
- 8 AU 10** RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.58
- 8 AU 12** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
- 11 ET 12** ADHÉRENT CFDT, BIENÔT RETRAITÉ P.17
- 15 AU 18** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
- 15 AU 19** CHSCT (PLUS DE 300 AGENTS) P.31
- 18 ET 19** LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- 29 ET 30** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
- 31 AU 2 AVR.** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.23
- 31 AU 2 AVR.** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37

AVR 04

- 6 AU 8** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 6 AU 8** CSE SSCT - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL P.30
- 8 ET 9** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 8 ET 9** TRÉSORIER DU CSE P.25
- 12 ET 13** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (CERGY) P.16
- 12 AU 16** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
- 12 AU 16** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23

MAI 05

- 3 ET 4** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
- 3 AU 6** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
- 3 AU 7** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
- 3 AU 7** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS (CRÉTEIL) P.22
- 5** VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (BOBIGNY) P.50
- 6 ET 7** RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
- 6 ET 7** FAIRE ADHÉRER P.51
- 10 ET 11** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.55
- 10 AU 12** DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.42
- 17 ET 18** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
- 17 ET 18** ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE P.46
- 17 AU 19** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
- 17 AU 20** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
- 19 AU 21** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) EN 3 JOURS P.21
- 20 ET 21** SECRÉTAIRE DU CSE P.24
- 25 ET 26** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 25 AU 28** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
- 26 AU 28** CSE - DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT P.29
- 28** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
- 31 AU 3 JUIN** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33

JUIN 06

- 1 AU 3** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 3 ET 4** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 7 ET 8** CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.27
- 7 AU 9** CSE SSCT - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL P.30
- 7 AU 11** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
- 9 AU 11** CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- 14 AU 16** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
- 15 AU 17** ZOOM - AGIR COLLECTIVEMENT P.36
- 17 ET 18** LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS P.49
- 21 AU 23** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 21 AU 23** FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.48
- 21 AU 25** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.23
- 23 AU 25** PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P.52
- 24 ET 25** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (BOBIGNY) P.20
- 24 ET 25** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28

SEPT 09

- 13 AU 15** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 13 AU 15** INSERTION & MAINTIEN DANS L'EMPLOI DES TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP P.43
- 14** COMPÉTENCES, DE QUOI PARLONS-NOUS ? P.47
- 16 ET 17** ADHÉRENT CFDT, BIENTÔT RETRAITÉ P.17
- 16 ET 17** SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE SYNDICAT P.55
- 16 ET 17** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28
- 20 ET 21** FAIRE ADHÉRER P.51
- 20 AU 23** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
- 22 AU 24** CHSCT (MOINS DE 300 AGENTS) P.31
- 22 AU 24** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 24** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53
- 27 ET 28** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
- 27 ET 28** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
- 27 AU 30** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
- 27 AU 1^{ER} OCT** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
- 29 AU 30** ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE P.46
- 29 AU 1^{ER} OCT** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.21

OCT 10

- 4 ET 5** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 4 AU 6** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
- 4 AU 7** DÉLÉGUÉ SYNDICAL (LA DÉFENSE) P.33
- 4 AU 8** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) P.23
- 6 AU 8** RESPONSABLE DE FORMATION DU SYNDICAT P.58
- 11 ET 12** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 11 AU 14** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
- 11 AU 15** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
- 13 ET 14** RISQUES PSYCHOSOCIAUX P.45
- 14 ET 15** SECRÉTAIRE DU CSE P.24
- 15** LES FONDAMENTAUX DU DROIT DU TRAVAIL P.53



**RETROUVEZ TOUTES NOS
FORMATIONS ET LE NOMBRE
DE PLACES DISPONIBLES
SUR WWW.IREFE.COM**

NOV 11

- 2 AU 4** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 2 AU 4** PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.44
- 2 AU 5** PRATIQUE DE LA NÉGOCIATION P.35
- 8 ET 9** DÉCOUVERTE DE LA CFDT (MELUN) P.16
- 8 ET 9** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
- 8 AU 10** DOCUMENT UNIQUE - PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS P.42
- 8 AU 10** ASSISTANCE JURIDIQUE DES SALARIÉS P.37
- 8 AU 10** TRÉSORIER DE SYNDICAT P.56
- 15 ET 16** TRÉSORIER DU CSE P.25
- 22 ET 23** CSE - AGIR SUR LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE SOCIALE & FINANCIÈRE P.27
- 22 AU 24** CSE SSCT - INVESTIR LES ENJEUX EN MATIÈRE DE SANTÉ AU TRAVAIL P.30
- 22 AU 25** ANIMER LES ÉQUIPES DE LA SECTION SYNDICALE P.34
- 22 AU 25** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
- 22 AU 26** CSE FORMATION ÉCONOMIQUE 5 JOURS P.22
- 24 AU 26** CONSTRUIRE UN ARGUMENTAIRE P.40
- 26** VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES AU TRAVAIL (CRÉTEIL) P.50
- 29 ET 30** CSE (MOINS DE 50 SALARIÉS) P.20
- 29 AU 1^{er} DÉC** PRÉPARER LES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES P.52

DÉC 12

- 1 AU 3** CSE SSCT (MOINS DE 300 SALARIÉS) P.21
- 2 ET 3** DÉCOUVERTE DE LA CFDT P.16
- 2 ET 3** CSE - PORTER LES RÉCLAMATIONS INDIVIDUELLES & COLLECTIVES DES SALARIÉS P.26
- 6 AU 8** COMMUNICATION ÉCRITE P.38
- 7 AU 9** PRENDRE LA PAROLE P.39
- 9 ET 10** FAIRE ADHÉRER P.51
- 9 ET 10** RÉFÉRENT CSE EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL ET LES AGISSEMENT SEXISTES P.28
- 10** PRÉVENTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL - L'ARBRE DES CAUSES P.44
- 13 AU 15** CSE - DIAGNOSTIC DU MANDAT AVANT RENOUVELLEMENT P.29
- 13 AU 15** FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE P.48
- 13 AU 16** DÉLÉGUÉ SYNDICAL P.33
- 13 AU 17** CSE SSCT (PLUS DE 300 SALARIÉS) 5 JOURS P.23
- 16 ET 17** SECRÉTAIRE DU CSE P.24

CONTACTS ET PLAN D'ACCÈS

CONTACT@IREFE.FR
01 42 03 05 05

**UNIONS DÉPARTEMENTALES ET LOCALES DANS LESQUELLES SE
DÉROULENT CERTAINES DE NOS FORMATIONS EN ÎLE-DE-FRANCE :**

UD 77

15 RUE PAJOL
CS 9020
77000 MELUN

UD 93

BOURSE DÉPARTEMENTALE DU TRAVAIL
1 PLACE LIBÉRATION
93000 BOBIGNY

UD 78

ZA BUISSON DE LA COULDRE
301 AVENUE DES BOULEAUX
78190 TRAPPES

UD 94

MAISON DES SYNDICATS
11-13 RUE DES ARCHIVES
94000 CRÉTEIL

UD 92

23 PLACE DE L'IRIS
LA DÉFENSE
92400 COURBEVOIE

UD 95

MAISON DES SYNDICATS
26 RUE FRANCIS COMBE
95000 CERGY PONTOISE



LIKEZ
ET COMMENTEZ
NOS ACTUALITÉS



WWW.IREFE.COM

SE FORMER POUR AGIR

*RETROUVEZ NOS FORMATIONS
SYNDICALES REVUES ET AUGMENTÉES
DANS LE PROCHAIN CATALOGUE
ET SUR LE SITE INTERNET DE L'IREFE*

N°39 - 2022

À PARAÎTRE DÈS SEPTEMBRE 2021

WWW.IREFE.COM

01 42 03 05 05 – CONTACT@IREFE.FR

78 RUE DE CRIMÉE 75019 PARIS



irefe
SE FORMER POUR AGIR